

Khaled Boukhelifa au *Jeune Indépendant* :

«L'HYDROGÈNE VERT FERA FONCTIONNER NOTRE INDUSTRIE D'ICI À 2040»

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8018 – DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Chantage du Maroc sur le HCR

LA RIPOSTE DE L'ALGÉRIE

Page 3

Avant-projet de loi de finances 2025

UNE FISCALITÉ CITOYENNE



L'avant-projet de loi de finances (APLF) pour l'année 2025, en cours d'examen par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), représente une initiative majeure du gouvernement visant à élargir l'assiette fiscale tout en stimulant divers secteurs économiques sans imposer de nouveaux impôts. Une approche stratégique destinée à mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir le développement économique local et améliorer la qualité des services publics.

Page 3

FACULTÉS DE MÉDECINE

Baddari face aux étudiants grévistes

Page 2

SECTEUR DES TRANSPORTS

ACCÉLÉRATION DU VIRAGE NUMÉRIQUE

Page 4

EN RÉPONSE AUX AGRESSIONS SIONISTES

Le Hezbollah frappe la résidence de Netanyahu

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



HYGIÈNE HOSPITALIÈRE

Les structures de santé de Médéa font leur bilan

INITIÉE par le ministère de la Santé et célébrée chaque année, la Journée nationale de l'hygiène hospitalière a donné lieu à une rencontre-bilan à l'EPH de Médéa, et ce dans la but d'évaluer le niveau d'application des directives nationales données aux établissements de santé publics et privés ainsi qu'aux professionnels et personnels médical et paramédical.
La Journée nationale de l'hygiène hospitalière dans les structures et les établissements publics et privés a pour objectif de sensibiliser les professionnels de la santé sur l'importance du volet de l'hygiène, afin d'éviter toute survenue d'infections associées aux soins ou infections nosocomiales, a indiqué Saida Benyahia, directrice de la prévention socio-environnementale à la Direction générale de la prévention.
Dans cet ordre d'idées, il est procédé à l'évaluation de la mise en œuvre des référentiels élaborés par le comité des experts de prévention et de lutte contre les infections associées aux soins, en présence des professionnels de santé, à l'issue des directives adressées aux différents établissements en vue de leur application, a ajouté la même responsable.
Les directives contiennent les protocoles des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets, de nettoyage et de stérilisation des surfaces et lieux de soins, l'utilisation des produits normés concernant les antiseptiques et les désinfectants pour n'en faire qu'un usage unique et les jeter et éviter de les transvaser. En outre, il est préconisé des précautions standards comprenant «un ensemble de mesures visant à réduire le risque de transmission des agents infectieux entre soignant, soigné et environnement, ou par exposition à un produit biologique d'origine humaine (sang, sécrétions)».
Coordinatrice du comité des experts chargés de la prévention et du contrôle de l'infection associée aux soins, le Pr Wahiba Amhis a déclaré que la Journée nationale de l'hygiène hospitalière, qui a été instituée par le ministre de la Santé en 2022, est célébrée chaque année pour permettre aux professionnels d'évaluer le niveau de mise en application des directives nationales données en la matière.
C'est l'occasion aussi de présenter le cahier des charges sur le bio-nettoyage, de passer en revue les parties techniques qu'il contient en matière de ressources humaines, produits et matériels d'équipement, de présenter les référentiels élaborés par les experts, qui serviront d'outils de travail pour les soignants, a souligné la même responsable.

Nabil B.

FACULTÉS DE MÉDECINE

Baddari face aux étudiants grévistes

En grève depuis mercredi dernier, les étudiants des différentes branches des sciences médicales ont été conviés, hier, à une réunion avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Une rencontre qui vient en réponse au mouvement de protestation qui a paralysé les facultés de médecine à travers le pays, afin de parvenir à un accord de conciliation entre les deux parties.

Le mouvement de protestation des étudiants en sciences médicales s'est caractérisé par l'organisation de sit-in et de rassemblements au sein des principales facultés de médecine à l'échelle nationale. Les raisons de cette mobilisation sont multiples, selon les contestataires, qui ont choisi l'option de la grève pour exprimer leur colère face aux différents problèmes qui affectent leur formation et leur avenir professionnel.
Les étudiants grévistes déplorent «les conditions de formation, les faibles perspectives d'emploi et la précarité des bourses et des stages». Ils visent, à travers leur mouvement, à obtenir des réformes substantielles qui garantiraient un meilleur encadrement, des conditions de travail décentes et un avenir professionnel plus prometteur. Face à cette situation, le ministre Baddari a décidé d'ouvrir le débat sur les revendications de ces étudiants pour trouver des solutions, et inciter les étudiants à reprendre leurs cours, d'autant plus que les sciences médicales sont l'un des domaines dont les pouvoirs publics accordent la plus haute importance, à travers, entre autres, la création d'annexes universitaires visant à optimiser l'accès aux études médicales. En effet, d'importantes réformes sont actuellement en cours afin qu'elles se reflètent dans le futur sur une prise en charge optimale des patients.



Beddari pour apaiser la colère des étudiants.

La rencontre provoquée par Baddari a réuni, selon le ministère, les principaux acteurs du secteur, à savoir les doyens des facultés et représentants des étudiants des trois filières médicales (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire). Le but est d'opter pour une approche globale, examinant simultanément les spécificités de chaque établissement et les revendications communes au niveau national.
Il convient de souligner que le collectif national des étudiants en sciences médicales a détaillé, dans un communiqué rendu public, les différents problèmes dont ils font objet, allant du manque flagrant d'infrastructures adéquates permettant aux étudiants de bénéficier d'une formation pratique optimale, à la surcharge des effectifs dans les départements de formation, qui est à l'origine d'une pression sur les moyens pédagogiques disponibles qui affecte la qualité des enseignements.
La grève a été déclenchée, selon le collectif, suite aux récentes décisions considérées comme injustes aux yeux des médecins, notamment la réduction des postes de résidanat, le blocage de l'authentification des diplômes, l'interdiction de passer le concours du résidanat pendant 3 ans en cas d'abandon de poste. Ils estiment qu'il y a une disparité flagrante entre les places disponibles dans les concours de spécialisation et les besoins réels des hôpitaux algériens.
Les étudiants protestataires réclament, à cet effet, l'augmentation de la bourse accordée aux internes dont le montant ne reflète pas, selon eux, le travail substantiel qu'ils effectuent dans les hôpitaux, car ce qu'ils perçoivent, ajoutent-ils, ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins quotidiens.
Pour toutes ces raisons, les étudiants grévistes exigent une «réforme structurelle du système de formation médicale» qui garantirait un environnement favorable à la formation idoine des futurs praticiens.

Lynda Louifi

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BÉCHAR

Une délégation ministérielle sur les lieux

UNE DÉLÉGATION du ministère de l'Habitat s'est rendue, hier, dans la wilaya de Béchar, sur instruction du ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, suite au tragique effondrement d'un immeuble de quatre étages survenu, vendredi soir, dans la nouvelle zone urbaine de Lahmar. Une enquête a été immédiatement ouverte pour déterminer les causes exactes de cet incident dramatique.
La délégation, dirigée par Mohamed Mardjani, directeur général du logement, a inspecté, hier, le lieu du sinistre, accompagné du wali de Béchar, et d'un expert du contrôle technique des constructions (CTC). Ce groupe a pour mission d'évaluer les dommages, d'enquêter sur les circonstances de l'accident et de suivre les mesures nécessaires pour soutenir les victimes.
M. Mardjani a déclaré sur place : «Selon les premières informations recueillies, des indices suggèrent que des commerçants ont effectué des aménagements et des transformations au sein de leurs locaux, ce qui pourrait être à l'origine de cet incident». Ajoutant : «Cependant, il est important de préciser que ces éléments ne constituent que des données préliminaires. Nous attendons la conclusion de l'enquête pour établir les causes exactes de ce sinistre.» Le responsable a, également, souligné qu'»en attendant, nous tenons à rassurer les habitants des maisons adjacentes que les experts du CTC procéderont à un contrôle approfondi de tous les immeubles afin de garantir leur sécurité, conformément à la feuille de route établie par le ministre».
Il convient de noter que dès les premières heures après l'effondrement de l'immeuble, le ministre de l'Habitat a convoqué une réunion d'urgence en contactant par téléphone le wali de Béchar, Mohamed Saïd Benkamou, pour faire le point sur la situation et s'assurer de la sécurité des résidants de l'immeuble.
Lors de cette réunion, il a été rapporté que des fissures avaient été signalées dans l'immeuble avant l'effondrement. Cette alerte rapide a permis aux services du (CTC) d'intervenir à temps. Grâce à cette réactivité, 32 familles ont pu être évacuées en toute sécurité, évitant ainsi des pertes humaines tragiques.
Les autorités ont rapidement sécurisé le site de l'effondrement. La Protection civile a mis en place un cordon de sécurité pour protéger les riverains et faciliter le travail des équipes d'intervention. Il est important de souligner qu'aucune victime n'est à déplorer parmi les seize habitants présents dans l'immeuble au moment de l'accident, apportant un certain soulagement à la communauté choquée par les images terribles de l'effondrement de cet immeuble. Face à cette tragédie, le ministre Belaribi a également ordonné la création d'une commission technique spécialisée, composée d'experts du CTC ainsi que d'autres responsables.
Cette commission aura pour tâche de mener une inspection approfondie non seulement de l'immeuble effondré, mais aussi des structures adjacentes, afin de déterminer les causes de cet accident. L'objectif étant d'identifier les éventuelles défaillances dans la conception des travaux qui auraient pu contribuer à l'effondrement. Le ministre a également souligné la nécessité d'assurer la transparence de l'enquête. Il a donné des instructions claires pour que des plaintes soient déposées contre «X» auprès des autorités compétentes dès que l'expertise de l'Autorité nationale de contrôle technique des travaux sera finalisée. Cette démarche vise à établir des responsabilités et s'assurer que les éventuels manquements soient sanctionnés.
Construit entre 2013 et 2016, l'immeuble soulève de nombreuses interrogations quant à la qualité des matériaux utilisés et au respect des normes de sécurité en vigueur. Cette situation met en lumière les enjeux liés à la construction urbaine dans la région, où le développement rapide doit être accompagné de contrôles rigoureux pour éviter de telles tragédies.
Par ailleurs, pour apaiser les préoccupations des habitants, le wali de Béchar a promis que les locataires sinistrés seront relogés dans de nouveaux logements situés dans la zone urbaine de Tighaliine, au nord-est de Béchar.
Cette mesure vise à rassurer les familles touchées et à leur offrir un environnement plus sécurisé.
En parallèle, une campagne de sensibilisation a été lancée pour encourager la population à signaler toute anomalie dans leurs bâtiments. L'objectif étant d'améliorer la sécurité des constructions urbaines et de prévenir d'éventuels incidents similaires à l'avenir.

Sihem Bounabi

AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Une fiscalité élargie au service des collectivités

L'avant-projet de loi de finances (APLF) pour l'année 2025, en cours d'examen par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), représente une initiative majeure du gouvernement visant à élargir l'assiette fiscale tout en stimulant divers secteurs économiques sans imposer de nouveaux impôts.

Cette approche stratégique est destinée à mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir le développement économique local, renforcer les infrastructures et améliorer la qualité des services publics.

L'un des axes principaux de l'APLF est l'extension du régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU) à plusieurs nouvelles activités économiques. Parmi les secteurs concernés, on trouve les entreprises de collecte, de traitement et de distribution de tabacs en feuilles, les traiteurs et le secteur du catering, ainsi que les activités liées à la location de salles de fêtes et de véhicules. Le commerce de détail dans les grandes surfaces, ainsi que les agences de voyages et de tourisme figurent également dans cette liste, reflétant une volonté de moderniser et d'adapter le cadre fiscal aux réalités économiques contemporaines.

Cette mesure devrait non seulement accroître les recettes fiscales, mais également encourager une meilleure conformité fiscale en facilitant le respect des obligations fiscales pour un large éventail d'acteurs économiques.

Parallèlement à l'élargissement de l'assiette fiscale, le PLF introduit une taxation spécifique sur le commerce des pierres précieuses, notamment les diamants, saphirs, rubis et émeraudes, avec un taux de 30 % au titre de la taxe intérieure de consommation (TIC). Cette initiative vise à capter une part de la richesse générée par ce secteur, tout en veillant à ce que la fiscalité reste compétitive. La proposition d'extension de la taxe de domiciliation bancaire (TDB) aux redevances de marque et d'utilisation, à un taux de 5 %, sauf pour les logiciels, témoigne également d'un effort pour diversifier les sources de revenus tout en simplifiant le paysage fiscal.


Soutenir le développement local.

Le PLF 2025 propose une réaffectation stratégique de certaines recettes fiscales. Ainsi, 50 % du produit de la taxe annuelle d'habitation sera alloué aux wilayas pour soutenir la réhabilitation des infrastructures immobilières dans les communes. Cette mesure vise à renforcer les capacités des collectivités locales à gérer et à améliorer leur patrimoine immobilier, tout en contribuant à la qualité de vie des citoyens.

De plus, un pourcentage de 16 % de la taxe sur les produits pétroliers sera versé au budget de la wilaya d'Alger, afin de compenser les missions de service public exercées par cette collectivité en faveur de ses communes. Ce mécanisme de réaffectation des ressources fiscales témoigne d'une volonté de renforcer la solidarité entre l'État et les collectivités locales.

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES DOUANIÈRES

Un autre point essentiel du projet de loi de finances 2025 est la simplification des procédures douanières. Des mesures visant à rationaliser les déclarations en douane, à réduire les délais de dédouanement et à alléger les coûts pour les opérateurs économiques sont prévues. Cela inclut la détermination des cas et des conditions de rectification des déclarations douanières et la mise en place de conditions plus claires pour la souscription de déclarations anticipées.

Ces réformes visent à créer un environnement commercial plus favorable, en réduisant les obstacles bureaucratiques qui freinent souvent les activités économiques. La révision du cadre juridique entourant le statut d'Opérateur Économique Agréé (OEA) en douane est également une avancée significative, permettant à un plus grand nombre d'opérateurs de bénéficier de ce statut.

Le PLF 2025 propose également des mesures pour améliorer le traitement des biens immobiliers. La modification de l'article 89 de la loi de finances de 2018 vise à faciliter la régularisation des biens non revendiqués lors des opérations de cadastre général. Cette initiative est cruciale pour réduire le recours aux litiges judiciaires et pour donner un cadre juridique solide aux propriétaires.

En matière de contentieux fiscal, des simplifications ont été introduites, notamment la suppression du délai de quatre mois pour saisir le tribunal administratif après l'expiration du délai imparti aux commissions de recours. Ces mesures sont conçues pour rendre la résolution des litiges fiscaux plus rapide et efficace.

Meriem Djouder

149e SESSION DE L'UIP À GENÈVE

L'Algérie en défenseur des causes justes

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, avant-hier à Genève (Suisse), que la participation de l'Algérie à la 149e session de l'Union interparlementaire (UIP) et aux réunions y afférentes constitue une occasion pour plaider en faveur des causes justes, en tête desquelles les causes palestinienne et sahraouie.

Concernant la participation de l'Algérie à cette session, M. Boughali a précisé, dans une déclaration à la presse, que « la cause palestinienne et l'agression sioniste contre Gaza et le Liban se sont taillées la part du lion de nos préoccupations », rappelant les efforts consentis pour « l'adoption du point d'urgence concernant la question palestinienne lors des travaux de la 149e Assemblée de l'UIP ».

« Nous n'avons pas réussi à l'adopter. Cependant, nous avons relevé une large adhésion des députés du monde entier à cette cause », a-t-il rassuré.

Il a également rappelé, dans ce sens, le boycott par la délégation parlementaire algérienne de l'allocution du représentant de l'entité sioniste. Après avoir mis en avant les positions immuables de l'Algérie, la délégation algérienne a appelé à « un cessez-le-feu immédiat, tout en contraignant l'entité sioniste à respecter et à appliquer les résolutions de la légalité internationale mais aussi à trouver une solution durable à la cause palestinienne ».

Boughali a rappelé, à ce propos, la tenue d'une réunion d'urgence de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) en marge de la 149e session de l'UIP afin de parvenir à une position arabe unifiée face à la situation critique en Palestine. La délégation parlementaire algérienne a également plaidé en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux résolutions des Nations unies.

« Nous poursuivrons nos efforts sur la voie de la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et nous continuerons à défendre les causes justes à travers les tribunes et les fora internationaux », a affirmé M. Boughali.

Selon le président de la chambre basse du Parlement, cette session a également été l'occasion d'évoquer les différents défis liés au progrès technologique et à l'intelligence artificielle, notamment sur les plans économique et morale, outre les questions de développement et les moyens de renforcer le dialogue entre les pays, en s'appuyant sur la diplomatie parlementaire.

Par ailleurs, M. Brahim Boughali, a participé, également, à la 2e réunion préparatoire de la 6e Conférence des présidents des parlements 2025. Selon un communiqué de l'APN, après avoir présenté les principaux axes de la conférence, ses thèmes et recommandations, M. Boughali a souligné « l'importance d'enrichir les débats, notamment en ce qui concerne les questions de paix, de migration et de respect des droits de l'homme ».

Lors de la réunion, dont les travaux ont été présidés par Mme Tulia Ackson, présidente de l'Union interparlementaire (UIP), M. Boughali a affirmé « l'importance d'inscrire à l'ordre du jour la contribution des parlements à la mise en œuvre des résolutions de l'ONU, le respect obligatoire de la légalité internationale et le soutien des causes justes ». Cela outre « l'importance pour les parlements d'amener leurs gouvernements à aider les pays les plus touchés par les phénomènes climatiques extrêmes et garantir le système d'alerte précoce, notamment pour les pays africains », selon le même communiqué.

Hachemi B.

CHANTAGE DU MAROC SUR LE HCR

La riposte de l'Algérie

LA POLITIQUE de chantage exercée par le Maroc sur le Haut-Commissariat pour les réfugiés a été fermement condamnée par l'Algérie. Lors de la récente 75e session du Conseil exécutif du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), le représentant permanent de l'Algérie auprès des organisations internationales à Genève, Rachid Bladehane, a vigoureusement rejeté les accusations du Maroc, dénonçant ce qu'il a qualifié de « chantage » exercé par le royaume sur le HCR et d'autres agences humanitaires. Cette déclaration, marquée par une forte détermination, met en lumière les tensions persistantes entre les deux pays, notamment sur la question des réfugiés sahraouis.

Dans son discours, Bladehane a souligné que le Maroc utilise des « arguments fallacieux et sans fondement » pour entraver le travail du HCR, tout en accablant l'Algérie de reproches. « Le seul tort de mon pays est de soutenir la légalité internationale et d'abriter des réfugiés fuyant la mort et les persécutions », a-t-il déclaré. Cette déclaration est le reflet d'une lutte plus large pour la reconnaissance des droits des réfugiés sahraouis, qui vivent principalement en Algérie, après avoir fui les violences au Sahara occidental.

L'ambassadeur a rappelé que les accusations marocaines n'ont aucun lien avec le budget du HCR, ce qui suggère que le royaume tente d'instrumentaliser des questions humanitaires à des fins politiques. « Pourquoi ce pays, qui prétend à la 'marocanité' du Sahara occidental, fait-il tout pour étrangler cette population chassée de son territoire ? » s'est-il interrogé, appelant à une réflexion sur le traitement réservé aux réfugiés sahraouis.

Bladehane a également mis en garde contre les conséquences de cette attitude obstructionniste. Il a affirmé que cela met en danger l'ensemble des efforts humanitaires, notamment pour les 123 millions de réfugiés et déplacés dans le monde, dont la majorité se trouve en Afrique. Cette crise est exacerbée par le manque d'assistance dont souffrent les réfugiés sahraouis, une situation que l'Algérie s'engage à corriger.

L'Algérie, par la voix de son ambassadeur, a réitéré son soutien inébranlable envers le HCR, soulignant que tous les documents et actions de cette institution doivent obéir à la légalité internationale.

Bladehane a également annoncé que l'Algérie voterait en faveur du budget du HCR pour 2025, affirmant son engagement à alléger les souffrances des millions de réfugiés à travers le monde.

« C'est sur cette base que l'Algérie s'est prononcée en faveur de l'adoption du budget par consensus comme ce fut le cas durant toutes les années écoulées et c'est également pour toutes ces raisons qu'elle votera en faveur de ce même budget destiné à alléger les souffrances des millions de réfugiés et déplacés dans le monde », a-t-il ajouté.

Bladehane a assuré que l'Algérie « veillera également à ce que le respect du langage utilisé par les Nations unies soit garanti », et qu'elle « n'acceptera, en aucune manière, toute modification basée sur la politisation arbitraire et la prise en otage de l'action éminemment humanitaire du HCR ».

M. D.

SECTEUR DES TRANSPORTS

Accélération du virage numérique

La nécessité d'accélérer le processus de numérisation du secteur des transports a été un point central lors de la rencontre portant sur le deuxième bilan annuel, présidée par le ministre Mohamed El Habib Zahana, hier, en présence de hauts responsables du ministère des Transports. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a mis en avant l'importance de la numérisation pour renforcer la transparence au sein des institutions publiques, améliorer la communication entre l'administration et les citoyens et faciliter les démarches administratives, lors de cette rencontre qui a rassemblé des directeurs de transport des wilayas ainsi que des directeurs généraux d'institutions de transport urbain et semi-urbain provenant de 19 wilayas.

Cette réunion a constitué une plate-forme pour évaluer les progrès réalisés dans le secteur des transports à l'échelle nationale et définir les orientations futures. M. Zahana a ainsi expliqué que la numérisation est essentielle pour garantir des services publics de qualité, assurant un meilleur accès et une réactivité aux besoins des usagers. Cette transition vers le numérique, selon le ministre, permettra également d'optimiser la gestion des ressources et d'accélérer la mise en



Mohamed El Habib Zahana.

œuvre des projets. Il convient de noter que l'objectif principal de cette rencontre était de passer en revue les résultats d'activité du secteur jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2024.

Les participants ont examiné la contribution du secteur aux saisons de pèlerinage et d'été, ainsi que son rôle lors de la rentrée scolaire et sociale. Le ministre a également souligné l'importance d'évaluer les opérations d'inspection et de contrôle mises en place, ainsi que de vérifier l'état d'avancement des projets enregistrés, tant en termes de progression des travaux que de consommation des ressources financières.

Au cours de la réunion, les directeurs des wilayas ont eu l'opportunité de présenter leurs bilans d'activité, ce qui a permis de mettre en lumière non seulement les réussites mais aussi les défis rencontrés dans leurs régions respectives.

Ces présentations ont ouvert la voie à des discussions constructives, permettant aux participants d'échanger des idées et des expériences. Le ministre a encouragé cette dynamique, soulignant qu'il est important d'identifier et de diffuser les meilleures pratiques au sein du secteur. M. Zahana a également insisté sur la nécessité de former les employés afin d'améliorer leurs compétences et d'optimiser le fonctionnement des différentes structures et réseaux de de transport. Il a appelé à un engagement collectif de toutes les parties prenantes pour accélérer l'achèvement des projets sectoriels, afin de respecter les délais fixés et d'atteindre les objectifs établis. En plus de la numérisation et de la formation, le ministre a évoqué l'importance de renforcer la coopération entre les différents acteurs du secteur, y compris les agences de transport, les collectivités locales et les citoyens. Il a souligné que cette collaboration est essentielle pour améliorer la qualité des services offerts et pour répondre aux attentes croissantes de la population.

Le ministre a lancé un appel à la mobilisation collective, exhortant tout un chacun à unir ses efforts et à mobiliser toutes les ressources disponibles pour améliorer la qualité et le niveau des services offerts. Il a insisté sur la nécessité de gagner la confiance des citoyens en mettant en œuvre des solutions concrètes et efficaces.

En conclusion, il a réaffirmé sa disponibilité et son engagement à soutenir et écouter régulièrement les directeurs des wilayas et les directeurs généraux, afin de les accompagner dans l'exécution de leurs missions. Ce soutien continu vise à renforcer un secteur des transports en pleine évolution, adapté aux besoins des usagers et aux défis de l'avenir.

Sihem Bounabi

CANEX WKND 2024

De nouvelles perspectives pour la créativité africaine

LE RIDEAU est tombé hier sur la quatrième édition du Creative Africa Nexus Weekend (Canex WKND 2024). Pendant quatre jours, créateurs, artistes, entrepreneurs et décideurs politiques se sont réunis pour promouvoir les industries culturelles et créatives du continent, tout en les mettant en lumière sur le marché mondial.

Lors d'une conférence tenue au palais des Expositions de la SAFEX, les organisateurs ont dressé un bilan positif de cette nouvelle édition.

La manifestation a rassemblé plus de 3 500 participants et 108 exposants provenant de 18 pays d'Afrique et de la région des Caraïbes. L'événement a proposé dix master class sur divers thèmes liés aux industries culturelles et créatives, en plus de former 102 musiciens.

De plus, la valeur des échanges durant le Canex WKND 2024 a atteint 540 millions de dollars, englobant des domaines tels que la publicité, la musique, le cinéma et la mode. Les organisateurs soulignent que de nombreux partenariats ont été établis, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour le développement du secteur créatif en Afrique.

Kanayo Awani, vice-présidente exécutive du commerce intra-africain et du développement des exportations à l'Afreximbank, a souligné l'importance de cet événement pour la promotion des industries culturelles et son rôle dans le renforcement de la position de l'Afrique en tant qu'acteur majeur de l'économie créative mondiale.

De son côté, Ismail Ibrir, délégué officiel de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à soutenir les industries culturelles et créatives, tant au niveau local que continental. Il a mis en avant les efforts déployés par les autorités dans ce sens, notamment en ce qui concerne la



préservation des droits d'auteur. Il convient de rappeler que le Canex WKND 2024 s'est tenu pour la première fois en Algérie sous le thème «Un peuple, uni dans la culture, créant pour le monde». Initié par Afreximbank en 2020, cet événement vise à soutenir le développement des industries créatives et culturelles (ICC) en Afrique, en offrant un accès au financement, au renforcement des capacités, au commerce, à l'investissement et à la promotion des exportations, ainsi qu'à des solutions numériques et à un plaidoyer politique.

Les objectifs de cette édition étaient particulièrement axés sur l'augmentation de la part de l'Afrique dans les flux commerciaux culturels mondiaux, grâce à des activités de promotion du commerce et de l'investissement. Cela incluait le déploiement de produits financiers spécialisés pour soutenir l'écosystème des ICC, faciliter l'exportation de productions locales de qualité et garantir l'accès à des marchés à forte valeur ajoutée. L'événement a également mis en lumière des réformes réglementaires, notamment en matière de droits de propriété intellectuelle.

Rim Boukhari

RÉGULATION DU MARCHÉ

Déstockage de 35 000 tonnes de pommes de terre

EN VUE de stabiliser les prix et assurer l'approvisionnement durant la période de soudure. Les consommateurs pourront ainsi retrouver des pommes de terre à un prix plafonné de 75 DA dans les grandes surfaces et les points de vente publics. La Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a procédé, samedi, au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre destinées à la consommation, en vue de stabiliser le marché, a appris l'APS auprès de ladite société. Menée en coordination avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), cette opération tend à approvisionner le marché et à réguler les prix en parallèle avec la période de soudure allant de fin octobre à fin novembre. La société avait constitué des stocks d'une quantité allant jusqu'à 35.000 tonnes, destinée à réguler le marché durant cette période qui connaît un manque de récolte de ce produit. Elle sera déstockée progressivement, les premières quantités sont estimées à 5000 tonnes, selon la même source. Ces quantités seront vendues «directement» aux consommateurs, au prix plafonné de 75 DA, et ce au niveau des grandes surfaces commerciales et des points de vente relevant des offices et des entreprises publiques économiques, notamment l'Office national des aliments du bétail (ONAB) et la société «DICOPA», en sus des points de vente mis en place par les collectivités locales à travers les différentes wilayas.

R. B.

KHALED BOUKHELIFA, ANCIEN DIRECTEUR AU MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET MEMBRE DE L'AIG :

«L'hydrogène vert fera fonctionner notre industrie d'ici à 2040»

Ayant pris part à la 12e édition du NAPEC, l'ancien directeur central au ministère de l'Energie et membre de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG), Khaled Boukhelifa, revient, dans cet entretien avec Le Jeune Indépendant, sur les faits majeurs qui ont marqué cet évènement, notamment le lancement d'un appel à concurrence pour l'investissement dans les hydrocarbures. Il livre son éclairage sur le rôle que jouera l'hydrogène vert dans les années à venir. En plus d'orienter cette énergie à l'exportation, l'hydrogène vert constitue une opportunité censée faire fonctionner l'industrie algérienne d'ici à 2040.


Khaled Boukhelifa.

Le Jeune Indépendant : La 12e édition du Salon Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC) a été marquée par le lancement d'un appel à concurrence international pour l'investissement dans le domaine pétrolier et gazier. Comment qualifiez-vous cette étape pour l'Algérie, qui cherche à attirer les investissements ?

Khaled Boukhelifa : Le lancement de l'appel à concurrence ALNAFT, visant à attirer de nouveaux investissements dans le secteur des hydrocarbures, fait que l'Algérie revient sur la scène, et le retour se fait dans un nouveau cadre juridique plus attractif. Nous n'avons pas lancé d'appel d'offres depuis une dizaine d'années. Cet appel à concurrence s'inscrit dans le cadre d'un nouveau cadre, celui de la loi sur les hydrocarbures de 2019, qui a introduit un nouveau cadre législatif et réglementaire plus attractif pour les partenaires puisqu'il a introduit certaines modifications, notamment celle qui offre le choix au partenaire, lequel peut choisir entre trois types de contrat, en plus des incitations fiscales. ALNAFT, quant à elle, est dans son rôle. Elle a identifié six gisements et donné un planning de mise en œuvre.

Les partenaires sont davantage intéressés car ils ont un nouveau cadre législatif, plus attractif, dans la mesure où ils peuvent investir, en partenariat avec Sonatrach. C'est là une nouvelle étape pour l'investissement dans les hydrocarbures en Algérie.

Après la signature d'un mémorandum d'entente portant sur la réalisation conjointe des études nécessaires à l'évaluation de la viabilité et de la rentabilité d'un projet intégré, qui vise à produire de l'hydrogène vert en Algérie pour approvisionner le marché européen via le SoutH2 Corridor, peut-on dire qu'on entame une nouvelle étape du développement de l'hydrogène vert en Algérie ?

Nous voulons passer à un monde plus propre. Des pays ont fixé, dans ce cadre, les objectifs à atteindre. La majorité de ces pays ont fixé 2050, l'Inde et la Chine 2060, pour arriver à zéro émission de gaz à effet de serre. Le monde est donc en train de rechercher de nouvelles sources d'énergie. En plus de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'énergie éolienne, il y a cette énergie qui est apparue depuis quelques années, à savoir l'hydrogène. Pour le moment, son développement est au stade expérimental. Il y a des paramètres à prendre en considération mais aussi des études à faire. Il est donc naturel que Sonatrach, et l'Algérie en général, s'intéresse à cette nouvelle ressource qui va prendre de plus en plus d'ampleur. Il y a des perspectives prometteuses de marché, à moyen terme. C'est dans ce sens que le ministère de l'Energie a adopté une stratégie pour le développement de l'hydrogène vert. Des projets pilotes se font actuellement. C'est l'hydrogène vert qui nous intéresse et intéresse aussi les Européens car il ne n'émet pas de CO2. Il est vert car on utilise l'électricité provenant de sources renouvelables, notamment du solaire.

L'Algérie est bien lotie, d'autant que nous avons le meilleur ensoleillement dans le monde. Sa production nécessite aussi de l'eau et nous en avons suffisamment dans le sud du pays. Ce qui fait que nous avons deux éléments très importants.

Maintenant, il faut investir. Il faut un marché, surtout que nous visons à vendre. Et pour vendre, il faut avoir des partenaires. Ces derniers ont manifesté leur intérêt pour acheter l'hydrogène vert de l'Algérie, notamment l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. Ces partenaires doivent cependant se manifester un peu plus, en mettant la main à la poche. Il faut qu'ils contribuent à l'investissement car Sonatrach ne peut faire cet investissement toute seule.

Il y a aussi ce qu'on appelle les électrolyseurs (appareil dans lequel l'eau est décomposée en hydrogène et en oxygène), qui doivent être fabriqués en Algérie pour garantir l'entretien et la maintenance de cet équipement, sachant qu'il s'agit d'un grand appareil mais aussi dans le souci d'industrialiser le pays et ainsi générer des postes d'emploi. On ne peut pas tout importer ! Donc, l'investissement se situe au niveau des équipements mais aussi au niveau du pipeline. Il faut donc qu'il y ait des financements pour réaliser l'ouvrage destiné à transporter l'hydrogène vert algérien vers l'Europe via la Tunisie. Un mémorandum d'entente pour évaluer la viabilité et la rentabilité du projet «SoutH2 Corridor» a été signé, traduisant ainsi l'intérêt de ces pays pour ce projet. Mais cela ne veut pas dire contrats de réalisation.

C'est encore au niveau d'étude. Sonatrach a également signé avec la compagnie espagnole CEPSA pour la réalisation conjointe d'une étude de faisabilité pour le développement d'un projet intégré de production d'hydrogène vert en Algérie, et ce afin d'approvisionner principalement le marché européen.

Il y a donc une manifestation d'intérêt de la part des partenaires, maintenant, il reste la mise en œuvre. Sonatrach, pour sa part, réalise des projets pilotes de production d'hydrogène vert à Arzew et à Hassi Messaoud.

L'hydrogène vert sera-t-il destiné exclusivement à l'export ?

L'hydrogène, ce n'est pas pour l'exportation uniquement car, actuellement, des usines et raffineries utilisent de l'hydrogène bleu qui émet du CO2. Des projets pilotes vont nous permettre de dépendre de l'hydrogène vert au lieu du bleu. Les études et les expériences pilotes sont en cours. L'hydrogène vert sera aussi destiné au marché international, surtout européen. Les pays développés comme l'Allemagne ont, par exemple, fermé les centrales nucléaires. Ils ont fait des stations de gazéification mobiles pour recevoir du GNL qui vient de loin. Le pays est donc obligé de trouver une solution pour assurer la sécurité énergétique.

Je pense que l'Algérie travaille dans les deux sens. Assurer la sécurité énergétique de notre pays est primordial. Compte tenu d'une consommation locale exponentielle de l'énergie, nous sommes appelés à nous préparer à d'éventuelles difficultés d'approvisionnement, c'est pourquoi l'hydrogène vert se présente comme une opportunité. Il va nous permettre, à partir de 2035 ou 2040, de faire fonctionner notre industrie, au lieu d'utiliser le gaz naturel.

L'Algérie est-elle appelée, selon vous, à explorer un jour ou l'autre les énergies non conventionnelles ?

L'AIG a identifié les conditions pour la mise en œuvre du gaz de schiste. Les spécialistes ont, lors d'une rencontre organisée par l'AIG, tenue il y a quelques années, écarté la possibilité de pollution des nappes phréatiques notamment. La seule pollution qui peut avoir lieu, c'est en surface. L'eau retirée va être polluée, il faudra la traiter. Un problème de logistique a aussi été évoqué. Dans le conventionnel, on fait un forage pour 20 à 30 ans, et même plus.

Contrairement au schiste où l'on est obligé de continuer à forer. On aura donc besoin de milliers d'appareils de forage car, dès que le premier forage est fait – celui-ci dure au maximum six mois –, il faut en réaliser un autre, ce qui nécessite une logistique énorme. Du fait que la réglementation, que ce soit la loi sur les hydrocarbures de 2019 mais aussi celle de 2013, permet l'exploitation du gaz de schiste, et compte tenu de notre grand potentiel en la matière (troisième réserve dans le monde), nous pouvons exploiter cette ressource non conventionnelle. Si Sonatrach réussit à avoir des partenaires avec lesquels elle partagerait le risque et prendrait en charge la logistique et apporterait la technologie en plus de la formation du personnel, réunissant ainsi toutes les conditions, je ne vois pas pourquoi ne pas exploiter le gaz de schiste.

Il convient de signaler le coût élevé de la production des énergies renouvelables. La réalisation des centrales photovoltaïques coûte cher et nous dépendons de l'importation de plusieurs éléments, en plus du problème d'intermittence.

Cela laisse dire que quelles que soient nos capacités de production en énergies renouvelables, nous aurons toujours besoin de centrales à gaz, désormais classé comme énergie propre, et nous dépendrons encore de cette source d'énergie durant des décennies. Le développement des énergies renouvelables doit certes se faire, mais en adoptant une formule déterminée, car il est essentiel de bien faire les choses.

Propos recueillis par Lilia Aït Akli

LIBAN

Le Hezbollah frappe la résidence de Netanyahu

Dans un tournant spectaculaire de la tension militaire au Moyen-Orient, le Hezbollah a réussi à frapper hier la résidence du Premier ministre israélien à Césarée, démontrant une prouesse tactique qui dérange les stratèges israéliens. Utilisant un drone paré de technologies contemporaines, le mouvement de la résistance libanaise a provoqué une explosion impressionnante, selon des sources médiatiques.



Des informations en provenance de la chaîne de télévision Al Manar rapportent qu'un drone, lancé depuis le Liban, a atteint directement le domicile de Netanyahu. L'explosion qui a suivi a retenti bien au-delà des murs de la résidence, apportant avec elle le bruit assourdissant de la bravade militaire du Hezbollah.

Les médias sionistes, dont le site Walla, ont indiqué que malgré le survol incessant d'hélicoptères militaires, le drone a effectué son périple de 70 kilomètres depuis le Liban pour frapper son objectif. Les autorités sionistes ont fermé rues de Césarée et une interdiction d'accès a été imposée aux médias. Ce geste tardif témoigne de l'urgence avec laquelle les autorités israéliennes ont cherché à étouffer les échos d'une telle attaque audacieuse.

Cet événement marquant se situe dans un contexte d'une nouvelle phase annoncée par le Hezbollah, qui a intensifié ses frappes à missiles et drones sur plusieurs villes et colonies israéliennes. Les sirènes de détresse ont retenti à travers le nord de la Palestine occupée, et l'armée sioniste a signalé au moins 115 projectiles tirés en provenance du Liban. Les conséquences ont été immédiates, avec la mort, d'un colon près d'Acre à la suite de débris de roquette et plusieurs blessés à Kyriat Ata, à proximité de Haïfa.

Le Hezbollah a annoncé des attaques de roquettes visant des cibles stratégiques, notamment la ville portuaire de Haïfa et une base militaire, justifiant ces actions en réponse aux agressions israéliennes perpétrées contre le Liban.

De l'autre côté de la frontière, un bombardement aérien sioniste est également survenue, faisant deux morts parmi les civils sur l'autoroute reliant Beyrouth au nord du Liban, marquant une escalade sans précédent dans l'agression contre les infrastructures libanaises.

Les chiffres des victimes depuis le début de l'agression sioniste, le 23 septembre, sont alarmants : au moins 2400 personnes ont perdu la vie au Liban suite aux bombardements israéliens et plus de deux millions de déplacés.

Malgré la présence de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), qui devrait garantir une certaine stabilité dans le sud, l'agression sioniste semble s'enliser, sans qu'aucun répit ne soit en vue. En Europe, le chef de la diplomatie, Josep Borrell, a plaidé pour un renforcement du mandat de la Finul, appelant à une action urgente du Conseil de sécurité de l'ONU pour imposer un cessez-le feu à l'entité sioniste.

Mohamed M.

GÉNOCIDE À GAZA

L'hôpital indonésien de nouveau assiégé et bombardé

APRÈS une année d'agression génocidaire contre la bande de Gaza, les hôpitaux ne sont plus que des cibles exposées à la fureur des forces d'occupation israéliennes. Alors que l'hôpital indonésien de Beit Lahia est assiégé, subissant une pluie d'obus et des frappes directes, la communauté internationale doit se pencher sur la part de responsabilité des États-Unis, qui, par leur soutien militaire et politique indéfectible aux sionistes, facilitent un génocide orchestré contre une population civile déjà en détresse. Les chiffres sont accablants, plus de 42.000 martyrs, la majorité des femmes et des enfants, et des infrastructures essentielles réduites à néant.

Alors que la crise humanitaire s'aggrave chaque jour, les appels à sanctionner Israël se multiplient, mais le veto américain continue d'entraver toute forme de justice et de protection pour les Palestiniens. Ce tableau tragique souligne la préméditation d'une destruction systématique et la complicité silencieuse d'une communauté internationale qui regarde sans agir.

L'hôpital indonésien de la localité de Beit Lahia au nord de la bande de Gaza a été encerclé hier matin par les forces d'occupation sioniste qui ont ciblé tout objet bougeant, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des sources médicales. Selon les mêmes sources, les tanks d'occupation ont encerclé l'hôpital, tiré des obus sur ses installations, entrainant l'arrêt du générateur suite à des tirs de canon en direction de l'infrastructure de santé.

Les chars de l'occupation ont également bombardé le deuxième et le troisième étage de l'hôpital, dont une partie de la clôture a été démolie, ont ajouté les mêmes sources.

Pour le quinzième jour consécutif, les forces d'occupation sioniste ont poursuivi leurs bombardements aériens, terrestres et par mer contre le nord de l'enclave palestinienne, empêchant l'approvisionnement en nourriture, en eau, en médicaments et en combustible, outre la démolition de maisons.

Le 6 octobre, les forces d'occupation ont commencé à imposer un blocus au nord de Gaza, exacerbant la situation humanitaire déjà grave, compte tenu de l'agression en cours depuis le 7 octobre 2023.

L'hôpital a subi un blocus similaire en novembre 2023 et a été visé par des bombardements directs, des attaques à l'assaut, qui avaient fait des martyrs et des arrestations de blessés.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est élevé à 42.519 martyrs et 99.637 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, 19 palestiniens sont tombés en martyrs et 91 autres ont été blessés dans la bande de Ghaza, suite à trois massacres commis par les forces d'occupation contre des familles palestiniennes au cours des dernières 24 heures. Un précédent bilan faisait état de 42.500 martyrs et 99.546 blessés.

L'ENTITÉ SIONISTE DOIT ÊTRE SANCTIONNÉE

Dans ce contexte critique, le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, a exhorté la communauté internationale et l'ONU à imposer des sanctions à l'occupation sioniste et son isolement total, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Dans un entretien accordé à la télévision palestinienne, M. Fakhri a souligné la nécessité d'imposer des restrictions financières et économiques à l'entité sioniste.

"Le veto américain empêche le Conseil de sécurité d'agir contre (l'entité sioniste), et par conséquent, aucune mesure n'a été prise pour mettre fin au génocide contre les Palestiniens", a indiqué le responsable onusien.

"L'espoir politique plane maintenant sur l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a adopté une résolution importante dans laquelle elle a affirmé la jurisprudence de la Cour internationale de justice (CIJ) que l'occupation (sioniste) est illégale".

M. Fakhri a, en outre, déploré le nombre croissant de martyrs palestiniens et les enfants qui meurent de faim, dénonçant "un système raciste qui touche l'humanité dont le peuple palestinien".

"Les Etats-Unis et certains pays occidentaux offrent à (l'entité sioniste) une couverture politique et un soutien malgré la détérioration de la situation dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée", a-t-il poursuivi, rappelant que l'occupation "cherche à annexer toutes les terres palestiniennes en commettant les crimes les plus odieux et le génocide contre les Palestiniens", en plus de l'entrave à l'accès de l'aide humanitaire.

En outre, le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation a noté que les organisations des Nations Unies "n'ont jamais subi autant de préjudices et de dommages dans un conflit dans le monde que dans la bande de Gaza", soulignant que les attaques sionistes avaient impliqué des membres du personnel de l'Office pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), "afin de limiter leur activité auprès des réfugiés".

Les autorités palestiniennes ont affirmé qu'"il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre".

Outre les martyrs et les blessés, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Gaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures et une famine meurtrière.

R. I.

CRISE EN UKRAINE

Lavrov réagit aux menaces nucléaires de Kiev

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a exprimé des critiques virulentes à l'égard d'affirmations présumées d'un responsable ukrainien, qui aurait laissé entendre que Kiev pourrait se doter d'armes nucléaires en l'espace de quelques semaines. Cette déclaration a attiré l'attention des médias internationaux et a ravivé les craintes d'une escalade des tensions entre la Russie et l'Ukraine et ses alliés, déjà largement aiguisées par le conflit en cours.



«Ils sont fous. Bien évidemment, cela n'aboutira à rien. Jamais et en aucune circonstance», a déclaré Lavrov, commentant ainsi ces affirmations relayées par des médias occidentaux. Le chef de la diplomatie russe a également ironisé sur les revirements dans les discours ukrainiens : «Il a peut-être renoncé à ses paroles après s'être levé du bon pied».
Le ministre russe a ajouté que tenter d'analyser ces déclarations était, à ses yeux, une perte de temps. «Je tiens à le répéter : on peut essayer d'analyser les déclarations de cette personne et de son équipe, mais nous avons déjà compris que ces tentatives étaient vaines, inutiles voire contreproductives».
Des propos polémiques Cette réaction fait suite à une publication de Bild, la veille, où un correspondant du journal allemand avait rapporté que lors d'une réunion à laquelle il avait assisté plusieurs mois auparavant un responsable ukrainien aurait déclaré que son pays était prêt à fabriquer en «quelques semaines» une arme nucléaire si Kiev n'était pas admise au sein de l'OTAN. Des révélations qui ont suscité de vives réactions à l'international, alimentant la crainte d'une dangereuse escalade.
«Nous n'avons jamais dit que nous nous préparions à créer des armes nucléaires ou quelque chose de ce genre», a assuré Zelensky le même jour, lors d'une conférence de presse conjointe à Bruxelles avec le secrétaire général de l'OTAN Mark Rutte. La diplomatie ukrainienne a, de son côté, également réfuté les «insinuations» de Bild.
«Soit l'Ukraine aura des armes nucléaires pour se protéger, soit elle devra faire partie d'une alliance» avait déclaré Zelensky plus tôt dans la journée le 17 octobre, rapportant des propos qu'il aurait tenus lors de sa rencontre avec Donald Trump fin septembre. «En dehors de l'OTAN, nous n'avons connaissance d'aucune autre alliance efficace», a-t-il ajouté.
Des propos de Zelensky qualifiés ce 18 octobre de «dangereuse provocation» par Vladimir Poutine, s'exprimant lors d'une rencontre avec les responsables des principaux médias des pays des BRICS.
Le président russe a notamment rappelé que ce n'était pas la première fois que l'homme d'État ukrainien s'adonnait à un tel chantage. Le 19 février 2022, lors d'un discours à la conférence de Münich sur la sécurité, Volodymyr Zelensky avait brandi la menace de revenir sur le statut de pays non nucléaire de l'Ukraine si des garanties de sécurité ne lui étaient pas apportées.

R.I.

INONDATIONS AU TCHAD

La situation "reste critique"

LES BESOINS ne cessent d'augmenter pour les communautés déplacées au Tchad suite aux inondations "catastrophiques" qui ont touché près de deux millions de personnes dans le pays, a alerté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).
"Nos équipes sont sur le terrain, en coordination avec les autorités locales et les partenaires pour s'assurer que l'aide fournie répond directement aux besoins urgents des personnes les plus durement touchées", a indiqué vendredi le chef de mission de l'OIM au Tchad, Pascal Reyntjens, cité dans un communiqué de l'Organisation onusienne.
Dans le cadre d'une crise régionale plus large qui touche 6,6 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, "la situation au Tchad reste critique", selon l'OIM.
L'Organisation internationale pour les migrations intensifie ses efforts pour soutenir les communautés sévèrement touchées par les inondations massives au Tchad, qui ont causé le déplacement de plus de 13.000 personnes, et placé près de deux millions de personnes dans le besoin d'une d'assistance urgente, selon le texte.
Au 1er octobre, les inondations, concentrées dans la capitale N'Djamena qui accueille, à elle seule, 5.137 personnes déplacées, et dans les régions méridionales le long du fleuve Chari, ont sévèrement restreint l'accès à l'eau potable et perturbé les systèmes d'assainissement, engendrant un risque de maladies liées à l'eau et exacerbant les défis auxquels sont confrontées les familles déplacées.
La réponse de l'OIM a jusqu'à présent permis d'aider environ 14.000personnes dans la région du lac Tchad et à N'Djamena, a précisé l'OIM qui a mobilisé des équipes d'intervention rapide, en collaboration avec la Commission nationale pour la réintégration des réfugiés du Tchad (CNARR) et les principaux acteurs humanitaires, pour évaluer les besoins et recenser les personnes déplacées.
En conséquent, l'OIM, aux côtés de ses partenaires, lance un appel afin d'obtenir davantage de soutien et de pouvoir répondre aux besoins immédiats et à long terme des populations touchées par les inondations au Tchad.

R.I.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Trump et Harris s'affrontent à distance dans le Michigan

LES DEUX CANDIDATS à l'élection présidentielle américaine du 5 novembre étaient hier et avant-hier en campagne dans le Michigan, l'un des États clés du scrutin. Donald Trump a promis de "rendre sa grandeur à Detroit", capitale américaine de l'automobile, tandis que Kamala Harris a prôné un rôle fort pour les syndicats et dénoncé les "promesses creuses" de son rival.
"On va rendre sa grandeur à Detroit", a lancé le républicain en meeting dans la première ville de l'État, au terme d'une journée où le candidat a beaucoup parlé de l'industrie automobile qu'il entend protéger et faire renaître en imposant des taxes aux voitures construites à l'étranger.
"Le 5 novembre va être le jour de la libération", a également promis l'ancien président de 78 ans en référence à la date du scrutin, en s'engageant à lancer la plus grosse opération d'expulsion de migrants clandestins de l'histoire des États-Unis.
Il avait juste avant participé à une table ronde à Auburn Hills, au nord de Detroit, au cours de laquelle il a répété que les droits de douane étaient "le plus beau mot du dictionnaire", avant même le mot "amour".
Kamala Harris a également fait plusieurs étapes dans le Michigan, s'arrêtant notamment dans la capitale de l'État, Lansing. Elle y a prôné un rôle fort pour les syndicats et dénoncé les "promesses creuses" de son rival.
La démocrate de 59 ans a remis une couche sur l'âge de son adversaire. "Si vous êtes épuisé en faisant campagne, cela soulève des questions sur votre capacité à assumer le travail le plus dur du monde", a-t-elle glissé.
Donald Trump a répliqué en niant des informations selon lesquelles il aurait annulé des interviews. Kamala Harris est une "ratée qui a moins d'énergie qu'un lapin", a-t-il cinglé.
Barack Obama a de son côté fait campagne pour Kamala Harris à l'autre bout du pays, à Tucson, dans l'État de l'Arizona. "Nous n'avons pas besoin de voir ce que donnerait un Donald Trump plus vieux, plus timbré, sans garde-fou", a lancé l'ancien président démocrate.
Le Michigan est très disputé, alors qu'un grand nombre d'Arabo-Américains résident dans cet État du nord du pays, frontalier du Canada.
Ces électeurs ont traditionnellement tendance à soutenir le candidat démocrate à l'élection présidentielle mais sont cette année très critiques de l'administration Biden, dont la candidate démocrate fait partie, vis-à-vis de l'agression contre Gaza et le Liban.
À Dearborn, banlieue de Detroit, la guerre au Proche-Orient est en effet dans toutes les conversations. Marwan Faraj, un Américain d'origine libanaise de 51 ans, explique à la presse qu'il a toujours voté démocrate mais qu'il tournera le dos à Kamala Harris qui soutient "ce nettoyage ethnique et ce génocide depuis le premier jour, avec l'argent de nos impôts".
Joe Biden "a tout gâché, et Kamala (Harris) promet de jouer le même rôle", estime cet Américain arrivé du sud du Liban à 16 ans et qui dirige un centre médical.
"Nous ne voulons voter ni pour Trump, parce qu'il nous regarde de haut, ni pour les démocrates qui nous respectaient et qui maintenant donnent des armes à Israël", renchérit Haider Koussan, lui aussi d'origine libanaise et copropriétaire avec ses frères d'une petite chaîne de supermarchés. Si elle n'a pas rompu ouvertement avec la ligne de Joe Biden, qui a accordé à Israël un soutien quasi inconditionnel, Kamala Harris est bien consciente que cette position pourrait lui coûter des voix dans une élection ultra-serrée où chaque bulletin, ou presque, compte.

R. I.

OCTOBRE ROSE À TÉBESSA

Dépistages gratuits du cancer du sein

LA POLYCLINIQUE Bachir-Mentouri de Tébessa a abrité, hier, une campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein et offert des consultations gratuites, avec pour slogan : « Vous êtes l'héroïne de votre vie ».
Il a été expliqué aux femmes, au cours de cette manifestation, les techniques d'autopalpation et les méthodes de prévention du cancer du sein, et l'importance de son dépistage précoce, tandis que les femmes présentes ont bénéficié de consultations gratuites effectuées par le personnel médical spécialisé de la polyclinique.
Sihem Berrah, sage-femme au sein de cet établissement de santé, a expliqué que cette campagne de sensibilisation, qui « vise le plus grand nombre possible de femmes, s'inscrit dans le cadre du programme mis en place par la direction de wilaya de la Santé à l'occasion du mois, Octobre Rose ».
Mme Berrah a cité, parmi les méthodes de prévention de la maladie, « l'importance de l'allaitement naturel, l'hygiène de vie et une alimentation saine ».
Elle a appelé les femmes à « ne pas hésiter à pratiquer l'autopalpation pour le dépistage précoce du cancer du sein et à s'adresser aux établissements de santé les plus proches en cas de doute ou de suspicion d'apparition de la maladie ».
La manifestation, à laquelle les femmes ont assisté en grand nombre, a donné lieu à un débat sur les causes du cancer du sein. Des brochures et des dépliants explicatifs ont été, à cette occasion, distribués.

R.R

COOPÉRATION ENTRE DEUX UNIVERSITÉS À CONSTANTINE

Formations en anglais au profit des professeurs et des étudiants

L'UNIVERSITÉ Salah-Boubnider (Constantine - 3) a signé, récemment, une convention de coopération avec « Islington Centre for English » de Londres, pour des formations en anglais au profit des professeurs et des étudiants de l'Université, a indiqué hier, son directeur Chaâbane Baitiche.
La convention qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de formation mise en place au profit des enseignants, des chercheurs et des étudiants de l'Université, permettra aux bénéficiaires de « enforcer leurs connaissances en langue anglaise, celle-ci étant un outil de transfert technologique et un élément important en matière de communication », a souligné le même responsable.
Le Pr Baitiche a indiqué que l'Université Constantine-3 « ambitionne, à travers cette convention, de créer un climat propice à la réalisation des objectifs de développement scientifique engagés », précisant, à ce propos, que cette convention de coopération est destinée à « appuyer les efforts déployés en matière de publications en langue anglaise de recherches et d'études ».
Islington Centre for English (ICE) propose des formations de qualité en langue anglaise, enseignées par des professeurs anglophones de renommée et adaptées aussi bien aux professeurs qu'aux étudiants, a rappelé la même source. **R.R.**

6E JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'ÉTHIQUE MÉDICALE À ORAN

Plus de 150 spécialistes au rendez-vous

Plus de 150 spécialistes nationaux et internationaux prennent part aux 6èmes journées internationales de l'éthique médicale, ouvertes vendredi après-midi à Oran, axées sur l'intégration des nouvelles technologies et l'Intelligence artificielle dans le processus des soins des patients.



Organisées par l'observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES), et du service de médecine légale du CHU d'Oran, sous le thème « Ethique et soins en santé » ces journées connaissent la participation d'experts algériens des différents établissements hospitaliers du pays, ainsi que d'autres experts étrangers de Tunisie, d'Egypte, de France et des Etats-Unis d'Amérique, en marge de l'ouverture de cette manifestation scientifique, Pr. Khaled Layadi, président des journées et directeur de l'OHRES.
Selon PR. Layadi, plus de 90 interventions entre conférences, communications orales et E-Posters sont programmées pour débattre, entre autres, de « l'accès aux les soins pour les patients et les meilleures façons de prendre soin du patient, plus précisément la relation qui doit exister entre le médecin ou le thérapeute et le patient ».
Le Pr. Layad, également chef de service de médecine physique et de réadaptation au CHU d'Oran, a en outre précisé que « nous parlerons également des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, qui sont introduites dans presque toutes les spécialités et qui aident le médecin à diagnostiquer la maladie et avoir un avis médical rapidement ».
Pour sa part, Pr. Salim Boumeslout, chef du service de médecine légale du CHU d'Oran et président du comité scientifique de cette manifestation, a précisé que le thème principal est dédié « aux aspects éthiques de l'accès aux soins jusqu'à la fin de vie et l'accompagnement en fin de vie. Nous allons également mettre l'accent sur les nouvelles technologies et la santé électronique, qui est un sujet d'actualité et qui pose énormément de questionnements éthiques ».
« C'est l'occasion pour échanger les expériences et profiter pour débattre de ces questions d'actualité, qui suscitent de nombreuses interrogations ».
Plusieurs axes seront abordés, deux jours durant, dont « la santé publique et les systèmes de soins, les implications législatives et juridiques, le rôle des aides médicales, le problème de la nomenclature des actes, le remboursement et la réalité du terrain », entre autres.
Il sera question également d'aborder d'autres axes comme « les soins et fin de vie et les nouvelles technologies ».
Plusieurs communications sont programmées, à l'instar de « la communication dans la relation de soins : un art à maîtriser pour mieux aider », « l'hôpital du futur », « repères éthiques face aux inégalités d'accès aux soins », et « revisiter le serment d'Hippocrate à l'ère de l'intelligence artificielle : réflexions d'un juriste face aux défis du couple éthique biomédicale/intelligence artificielle », entre autres. **R. R.**

PROGRAMME D'HABITAT À SAÏDA

Lancement du chantier de 100 LPL

DES TRAVAUX de réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés dans la commune de Youb, dans la wilaya de Saïda. C'est ce qu'a fait savoir la cellule de communication de la wilaya.
Le wali de Saïda, Amoumene Mermouri a procédé, jeudi dernier, au lancement des travaux de réalisation de ces nouvelles unités d'habitation dans le chef-lieu de commune et de daïra, où il a insisté sur leur livraison dans les délais contractuels et le respect des normes de construction requises. Le projet, doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 300 millions de dinars et supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), sera réalisé dans un délai de 16 mois, a signalé la même source.
Par ailleurs, la daïra de Youb bénéficiera, prochainement, d'un projet immobilier relevant de la même formule (LPL), dont le nombre d'unités n'est pas encore défini, a fait savoir la cellule de communication de la wilaya. La direction de l'Habitat de la wilaya de Saïda recense, dans la daïra de Youb, un programme de logements de 995 unités, dont 805 déjà réalisées et le reste est en voie d'achèvement, a noté la même source. Un quota similaire de logements publics locatifs est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Lahdjar, dont le chantier a été lancé au mois d'octobre en cours par le wali, a signalé la même source.
La wilaya de Saïda a vu, récemment, son programme d'habitat consolidé par pas moins de 2.000 LPL affectés par les pouvoirs publics au titre du programme complémentaire et dont les procédures de choix des assiettes foncières devant abriter les futurs ensembles immobiliers sont en passe d'être achevées.

R. R.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAIA

Clap de fin tout en émotion sur la 13e édition

Le rideau s'est refermé vendredi sur la 13e édition du Festival international du théâtre de Béjaia, clôturée par une animation aussi émouvante que festive, en présence d'un public record et de nombreux professionnels étrangers ou issus de diverses structures culturelles nationales.





Le moment, qui a duré plus de trois heures, a été marqué par plusieurs hommages, dont un très fort, rendu à la comédienne Fatima Hlilou, célébrée pour tout ce qu'elle a donné durant cinquante longues années au théâtre, à la télévision et au cinéma, laissant déjà un legs impressionnant.

Dans son allocution, le commissaire du Festival, Slimane Benaïssa, a estimé que la carrière de Fatima Hlilou est "un exemple pour tous les artistes du 4e art tant par sa rigueur que son répertoire aussi riche que flamboyant".

Des mots qui ont, visiblement, ému l'artiste, qui a pris la parole pour remercier tous ceux qui l'ont aidée durant son parcours, notamment durant ses débuts aux théâtres de Annaba et Constantine.

Lors de la cérémonie, un film sur sa vie artistique a été projeté au grand bonheur du public qui s'est levé dans un même élan pour la saluer et lui rendre hommage à son tour, suscitant de nouvelles émotions qui manifestement l'ont davantage troublée.

"Cet hommage va rester gravé à jamais dans ma mémoire", a-t-elle opiné. Plusieurs autres hommages ont suivi, notamment à la presse nationale pour son engagement à promouvoir la culture en générale et le théâtre en particulier, célébrant à ce propos deux journalistes, l'un de l'APS, l'autre du quotidien El-Watan, d'un côté, et de l'autre, les encadreurs des master class de cette 13e édition dont le travail a été jugé "fort probant" par les organisateurs.

La dernière soirée du Festival a été clôturée par la présentation d'une pièce de théâtre, écrite et mise en scène par le jordanien Ziad Saâd, qui traite des rapports complexes d'un couple aimant mais en bute à des conflits intérieurs dont l'expression n'est en fait qu'une extrapolation des contradictions de la société dans sa quête identitaire et de la place qui revient à chacun, notamment dans le contexte culturel du monde Arabe.

Une œuvre bien enjouée et plaisante, dont la programmation achève en beauté un Festival qui selon son commissaire, aura été "un succès à tout point de vue", autant au plan organisationnel qu'artistique.

Une trentaine de spectacles, une centaine de représentations, des master class pour une cinquantaine de stagiaires, ont rythmé cette manifestation, qui par ailleurs a valu par son essaimage à travers plusieurs quartiers de la ville et plusieurs communes de la wilaya.

UN BILAN "GLOBALEMENT POSITIF"

Par ailleurs, le Commissaire du festival, Slimane Benaissa, a dressé vendredi un bilan positif de la 13e édition de cette manifestation, marquée par une riche animation culturelle, une "bonne qualité" artistique des pièces proposées.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Chréa (Bejaia), M. Benaissa a détaillé chaque aspect du déroulement de cette manifestation qui a alterné des œuvres scéniques internationales et nationales "accueillies avec beaucoup d'enthousiasme".

L'orateur a également mis en avant le "succès" des "one man shows" qui ont attiré, chaque soir, des milliers de spectateurs, de même pour le conte pour enfants dont le déroulement a drainé des centaines d'enfants, aussi bien au théâtre que dans les établissements éducatifs.

Le festival a été marqué par l'organisation de plusieurs conférences articulées autour du quatrième art, mais aussi de la Palestine dont le peuple subit une agression sauvage de l'entité sioniste.

Un colloque académique sur l'adaptation dans le théâtre d'expression amazighe a également été organisé et a permis aux étudiants d'en suivre les débats avec beaucoup d'intérêt.

R. C.

PATRIMOINE CULTUREL AFRICAIN

Appel à enrichir le Grand Musée d'Afrique et à restituer les biens pillés

LA NÉCESSITÉ d'"enrichir le Grand Musée d'Afrique (GMA)", par les pays africains, en y "déposant des objets d'Art" et la "restitution des biens culturels africains pillés et qui dorment ailleurs", ont été soulignés, vendredi à Alger, par la Commissaire en charge des questions culturelles de l'Union africaine (UA), Minata Samate Cessouma.

S'exprimant à l'issue d'une visite guidée, à la faveur d'une importante délégation de ministres et représentants africains de la Culture, la Commissaire en charge des questions culturelles de l'UA, Minata Samate Cessouma a lancé un appel aux 55 pays membres de l'UA sur la "nécessité d'"enrichir le GMA", dont le siège temporaire est à Alger (Villa Boulkine), en y "déposant des objets d'Art", insistant, par ailleurs, sur l'"obligation de récupérer les objets d'art pillés" et les restituer au GMA, un impératif catégorique qu'elle s'est fixée et sur lequel elle a réitéré son "engagement et sa détermination".

Dans sa déclaration à la presse, Mme Cessouma a également "félicité les plus hautes autorités de l'Algérie", ce grand pays avec de "grandes potentialités culturelles", a-t-elle dit, avant d'ajouter que "les nombreux ministres présents en Algérie, seront, a-t-elle espéré, les portes paroles de l'UA pour dire qu'il faut apprendre de l'Algérie" et de conclure en rappelant que chaque pays africain, peut "contribuer au développement de l'Afrique", qui se fera, selon elle, par le biais "des industries créatives et culturelles, ce que l'Algérie fait très bien".

Présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, la visite guidée a consisté en la présentation d'expositions de peintures, de produits artisanaux et de tenues traditionnelles version "fashion", organisées par son département, à la faveur de la délégation de l'Union africaine (UA), qui a pu ainsi, découvrir la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, élément prépondérant de la mosaïque culturelle africaine.

Organisée en marge de la grande manifestation, "Canex Wknd 2024" (16-19 octobre), événement majeur initié en 2020 par la Banque africaine d'Export et Import (Afreximbank), avec pour but de promouvoir les industries culturelles et créatives africaines, cette belle randonnée a débuté au Salon d'honneur du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, où Mme Mouloudji a d'abord "souhaité la bienvenue" à ses invités et donné le détail de cette visite culturelle qui devait commencer à la Galerie Baya du palais de la Culture, puis au GMA à la Villa Boulkine.

Différents intervenants de la délégation africaine ont exprimé leurs "remerciements à la ministre de la Culture et à l'Algérie", pour "la dynamique insufflée à toute l'Afrique par l'accueil et la bonne organisation du grand événement Canex Wknd 2024".

Dans le même élan la Commissaire en charge des questions culturelles de l'Union africaine, Minata Samate Cessouma, a tenu à "exprimer sa fierté d'avoir visité le siège temporaire du GMA", adressant ses "félicitations à la ministre de la Culture et des Arts, ainsi qu'aux plus hautes autorités algériennes pour avoir accepté d'accueillir le GMA, qu'elle voit "grandir" depuis son inauguration en juin 2023.

D'un autre côté, la délégation de visiteurs a apprécié, au palais de la Culture comme à la Villa Boulkine, les différents étalages de tenues traditionnelle frappés de symboles rapprochant l'Algérie à l'Afrique ou faisant référence à la paix entre les peuples.

La vingtaine d'expositions de toiles de peinture et de sculptures, dont celles d'étudiants africains inscrits à des Masters Class à Alger, ont également forcé l'admiration" des invités de Soraya Mouloudji qui a valorisé le travail des artistes et des artisans, les "félicitant pour leur créativité" et leur "volonté innée de défendre, de promouvoir et de transmettre le patrimoine culturel de leur pays".

R. C.

LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)

Le MCA prend les commandes, l'USMA et le CRB dos à dos

Le MC Alger, vainqueur en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), a pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le derby USM Alger-CR Belouizdad s'est soldé sur un triste score de parité (0-0), à l'occasion de la 5e journée disputée vendredi, devant se poursuivre samedi.



Le "Doyen" a confirmé ses ambitions de conserver son titre, en allant s'imposer à Khenchela face à l'USMK (1-0). Le latéral droit Mohamed Réda Halaïmia, d'une reprise de tête (35e), a permis au champion d'Algérie sortant de revenir avec le gain du match, mais aussi préserver sa série d'invincibilité.La formation de Khenchela, qui concède son premier revers depuis le début de la saison, a jeté toutes ses forces en attaque en seconde période, pour refaire son retard, mais c'était sans compter sur la solidité défensive du MCA, et de son gardien Abdelatif Ramdane, qui signe un deuxième clean sheet.

Le nouveau promu l'Olympique Akbou, qui occupait le poste de leader avant cette journée, a été tenu en échec au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa par une accrocheuse équipe de l'ASO Chlef (0-0), dont la défense a tenu bon face aux assauts répétés des coéquipiers du buteur maison Ali Haroun (3 réalisations).Il s'agit de la première contre-performance pour le club d'Akbou à la maison, depuis le début du nouvel exercice, après deux victoires décrochées face au NC Magra (1-0) et la JS Saoura (2-1). De son côté, l'ASO repart avec un nul précieux, qui devrait lui permettre de se relancer pour aller chercher son premier succès de la saison, puisque les coéquipiers du portier Abderrahmane Medjadel ont réalisé jusque-là unmaigre bilan de trois nuls et une défaite.Le stade olympique du 5-juillet d'Alger, a de nouveau vibré au rythme du derby USM Alger-CR Belouizdad, qui n'a pas tenu ses promesses (0-0). L'ambiance était plutôt assurée dans les tribunes, où les deux galeries ont émerveillé avec leurs chants et tifos. Sous la conduite du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, engagé en remplacement du Français Corentin Martins, limogé, le Chabab échoue à signer son premier succès de la saison, alors que l'USMA, toujours invaincue, a raté l'occasion de rejoindre Akbou à la position de dauphin.Du côté des hauts-plateaux, l'Entente de Sétif a sué pour venir à bout du nouveau promu l'ES Mostaganem (1-0), grâce à un penalty transformé en seconde période par le rentrant Mouley (68e). Le défenseur Chaâbi a raté un penalty en première mi-temps (22e).

Un succès qui permet aux Sétifiens de retrouver le sourire et renouer avec la victoire après trois matchs de disette. En revanche, rien ne va plus chez l'ESM qui aligne une deuxième faite de rang après celle concédée à Khenchela (2-0).Une minute de silence a été observée avant le coup d'envoi des rencontres, en mémoire de l'ancien arbitre international algérien Belaïd Lacarne, décédé mardi à l'âge de 84 ans, rappelle-t-on.

MCA - O. AKBOU FIXÉ AU JEUDI 24 OCTOBRE AU STADE DU 5-JUILLET

Le match MC Alger-Olympique, comptant pour la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le jeudi 24 octobre au stade du olympique du 5-juillet d'Alger, a annoncé la Ligue de football professionnel, jeudi sur son site officiel. Cette délocalisation fait suite à la fermeture temporaire du nouveau antre du "Doyen" le stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR). Le "Doyen" a reçu le MC Oran (1-0), vendredi dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki, dans le cadre de la 4e journée de la compétition. Cette 6e journée débutera ainsi le jeudi 24 octobre, et se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif, alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre.

MC ORAN : BLESSÉ DEPUIS LE DÉBUT DE LA SAISON, HAMACHE REPRENDRA L'ENTRAINEMENT LA SEMAINE PROCHAINE

Le néo-latéral gauche du MC Oran, Yanis Hamache, blessé depuis l'intersaison, rentrera ces jours-ci à Oran après avoir passé plusieurs semaines à soigner sa blessure à l'étranger, a-t-on appris, samedi, auprès du club de Ligue 1 de football.Le joueur de 25 ans reprendra, la semaine prochaine, en solo les entrainements jusqu'à la fin de la période de sa rééducation avant d'intégrer l'entrainement collectif, précise-t-on de même source.

Natif de Marseille, Hamache, qui compte une seule sélection en équipe nationale algérienne (en 2022), a rejoint les "Hamraoua" lors de l'intersaison, et ce, pour sa première expérience dans le championnat algérien, après avoir porté les couleurs de l'OGC Nice et Red Star (France), SK Dnipro (Ukraine), Boavista FC et FC Arouca (Portugal), son dernier club avant d'opter pour le MCO.

Hamache fait partie d'une douzaine de nouveaux joueurs ayant débarqué au "Mouloudia" lors de l'intersaison, auxquels la direction de la formationd'El-Bahia a fait appel pour redresser
la barre après que son équipe a flirté avec la relégation lors de l'exercice passé.Malgré cela, le MCO a obtenu quatre points sur douze possibles au cours de ses quatre premiers matchs du championnat.

Ibrahim Maza buteur avec le Hertha BSC

LE NOUVEAU « Chouchou » des supporters algériens, Ibrahim Maza, a inscrit ce soir son second but de la saison en Zweite Liga, la Bundesliga 2, avec l'équipe de Hertha Berlin. En effet, titulaire, comme à l'accoutumée, à l'occasion de la réception de Brunswick pour le compte de la 9e journée de la D2 allemande, Ibrahim Maza a participé activement à la victoire des siens. Le numéro 10 berlinois a réussi à transformer le penalty accordé à la 72e minute.D'un contre-pied parfait, Maza a trompé le gardien adverse et a donné l'avantage à ses coéquipiers qui étaient menés au score. Le match du Hertha BSC face à Brunswick s'est soldé sur le score de 3-1 pour les sociétaires de l'Olympiastadion. Maza, 18 ans, reste sur 10 titularisations sur 10 possibles, avec un ratio de trois buts et une passe décisive en ce début de saison.

BUNDESLIGA : BENSEBAINI DÉBLOQUE SON COMPTEUR BUT AVEC LE BVB

Dans la lignée de ses prestations grandioses avec l'équipe d'Algérie, le défenseur Ramy Bensebaini a été l'auteur d'un joli but avec la formation du Borussia Dortmund.En effet, le retour de la trêve internationale a été réussi pour le taulier de la défense algérienne. À l'occasion de la réception de l'équipe de Saint-Pauli, pour le compte de la 7e journée de la Bundesliga, le BVB est venu à bout de son hôte. 2-1 au sifflet final de la rencontre.

Et c'est le natif de Constantine, Ramy Bensebaini, qui a ouvert la marque pour le BVB suite à un remarquable coup de tête qui a trouvé le chemin des filets de l'équipe adverse. Il s'agit là du premier but du prodige de la formation de Paradou avec le BVB depuis son arrivée en provenance de Gladbach.Le Défenseur Algérien renoue ainsi avec une habitude qui lui est chère, marquer des buts en l'occurrence, lui dont le nom ne s'était plus inscrit sur le tableau d'affichage de la Bundesliga depuis le 13 mars 2023, face au BVB, alors qu'il jouait pour Gladbach.

Outre ce but, Bensebaini a singé une belle performance lors de cette rencontre en fournissant un louable effort défensif, et des tacles salvateurs. En témoigne son retour in extremis dès les premiers instants de la rencontre pour empêcher l'attaquant adverse d'ouvrir la marque.

Le MBR, l'ESBA et l'ASMO calent, l'USMH et l'USM Annaba s'illustrent

Le surprenant leader du groupe (Centre-Est), le promu le MB Rouissat, a concédé contre toute attente, le nul à domicile face auHB Chelghoum Laid (1-1), mettant fin à une série de 4 victoires de rang, ce dont profitent l'USM Harrach et l'USM Annaba victorieux sur le même score (2-0), alorsque l'ES Ben-Aknoun et l'ASM Oran (Centre-Ouest) accrochés à domicile (1-1), perdent de précieux points en tête du classement, à l'issue de la 5e journée de Ligue 2 amateur disputée vendredi.

Dans le Groupe Centre-Est, le leader le MBR (13e pts) qui visait une cinquième victoire consécutive, a raté le coche devant son public en se contentant d'un nul (1-1). Menés au score depuis la 80e minute, les joueurs de Rouissat ont du attendre le temps additionnel (90+1) pour revenir au score.

Ce nul profite largement au trio, l'USM Annaba, l"USM Harrach et le NRB Teleghma classés 2es avec10 points, à trois longueurs du MBR. L'USMH beau vainqueur à Batna face au CAB et l'USMAn qui a battu le MOC, comptent un match en retard, dont le vainqueur pourrait rejoindre le MBR en tête du classement. Le NRB Teleghna qui a disposé du MSPB (2-1) partage la place de dauphin avec les Harrachis et Annabis.Cette 5e journée a vu le relégable, US Souf, arracher son premier point de
la saison, sur le terrain de la JS Bordj Menaiel, en la forçant au partage des points (2-2).

L'AS Khroub, et le nouveau promu la JSD Jijel sont les autres vainqueurs de cette journée, en dominant respectivement l'IB Khemis El-Khechna (2-0) et l'US Chaouia (2-1). En bas du tableau, l'O. Magrane (3 pts), la JS Bordj Menaiel (2pts) et l'US Souf (1 pt) occupent pour le moment les trois dernières places du tableau menant droit au palier inférieur.

GROUPE CENTRE-OUEST: BEN AKNOUN RATE L'OCCASION DE PRENDRE LE LARGE

Cette journée du Groupe Centre-Ouest n'a pas été favorable au leader, l'ES Ben-Aknoun (11 pts), tenu en échec sur sa pelouse par son hôte le CR Témouchent (1-1) qui jouait à 10 durant toute la 2e mi-temps. Ce faux-pas a été exploité pleinement par la JSM Tiaret et le nouveau promu, l'US Béchar-Djedid qui reviennent à une seule longueur du leader (10 pts), grâce à leur succès respectifs contre le MCB Oued Sly



(1-0) et le SKAF Khemis Miliana (2-1).

L'autre candidat à l'accession, l'ASM Oran a également fait une mauvaise affaire en se contentant du point du nul devant le GC Mascara (0-0). Le promu la JS
El-Biar, auteur d'un précieux nul à Koléa (1-1) occupe une intéressante 4e place à deux points de son voisin algérois.Le NA Hussein-Dey a du attendre le temps additionnel (90+6) pour arracher un précieux nul face au RC Arba (1-1). Comptant un match en retard dace à l'ASM Oran, le Nasria pourrait améliorer sensiblement sa position au classement général.

Le MC Saida a réalisé le plus grand score de la journée en atomisant la lanterne rouge, le SC Mécheria (4-1) toujours à la recherche de son premier point de
la saison. Quant au MCS, il s'installe au milieu du tableau (8e - 6 pts) e, attendant des jours meilleurs.

RC Arbaa- NA Hussein-Dey	1-1
ESM Kolea- JS El Biar	1-1
JSM Tiaret- MCB Oued Sly	1-0
ES Ben Aknoun - CR Temouchent	1-1
MC Saida- SC Mecheria	4-1
ASM Oran- GC Mascara	0-0
US Bechar Djedid- SKAF Khemis Miliana	2-1

Classement :	P ts	J
1). ES Ben Aknoun	11	5
2). JSM Tiaret	10	5
—). US Bechar Djedid	10	5
4). JS El Biar	9	5
5). ASM Oran	8	4
6). WA Mostaganem	7	4
—). MCB Oued Sly	7	5
8). MC Saida	6	5
—). GC Mascara	6	5
10). RC Kouba	5	4
—). NA Hussein-Dey	5	4
—). SKAF Khemis	5	5
—). ESM Koléa	5	5
14). CR Témouchent	3	5
15). RC Arbaâ	2	5
16). SC Mecheria	0	5.

(Gr: Centre-est-5e journée

O. Magrane - IRB Ouargla	2-2
AS Khroub- IB Khemis El Khechna	2-0
USM Annaba- MO Constantine	2-0
JS Bordj Menael- US Souf	2-2
MB Rouissat- HB Chelghoum Laid	1-1
CA Batna- USM El Harrach	0-2
NRB Teleghma- MSP Batna	2-1
JS D Jijel- US Chaouia	2-1

Classement :	**Pts**	**J**
1. MB Rouissat	13	5
2. USM El Harrach	10	4
—. USM Annaba	10	4
—. NRB Teleghma	10	5
5. HB Chelghoum Laid	8	5
—. AS Khroub	8	5
7. MO Constantine	7	5
—. US Chaouia	7	5
9 IB Khemis El Khechna	6	5
—. JSD Jijel	6	5
11. MSP Batna	5	5
—. IRB Ouargla	5	5
13. CA Batna	4	5
14. Olympique Magrane	3	5
15. JS Bordj Menael	2	5
16. US Souf	1	5

LIGUE 2 AMATEUR (5E JOURNÉE)

L'entraineur Abdelhak Belaid quitte le GC Mascara

L'ENTRAINEUR ABDELHAK Belaid a informé la direction du GC Mascara de sa décision de rendre le tablier à l'issue du match face à l'ASM Oran (0-0), vendredi au stade Habib-Bouakeul d'Oran, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest), a-t-on appris auprès du club de l'Ouest du pays.Selon la même source, le technicien a pris le soin de faire ses adieux aux joueurs aux vestiaires, avant d'annoncer sa décision de partir aux dirigeants.

Belaid (35 ans), arrivé au club lors de l'ntersaison, n'a pas communiqué les raisons de sa démission, mais tout indique que ses débuts peu laborieux en championnat avec la formation de la ville de "l'Emir-Abdelkader" qui lui ont valu les critiques des supporters, ont motivé sa décision de quitter le navire, estime-t-on de même source.Après cinq journées de compétition, le GCM, qui ambitionne de faire son retour parmi l'élite où il a évolué pour la dernière fois lors de la saison 2004-2005, occupe la 9e place au classement (6 pts) de son groupe que domine pour le moment l'ES Ben Aknoun (11 pts).

COUPE DU MONDE FÉMININE (U17)

L'Algérienne Mehat retenue pour diriger Espagne-Corée du Sud

L'ARBITRE ALGÉRIENNE, Ghada Mehat (29 ans), a été retenue par la commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA), pour diriger le match Espagne - Corée du Sud, samedi au stade olympique Félix Sanchez à Saint-Domingue en République Dominicaine (21h00, algériennes), comptant pour la 2e journée (Gr.B) de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans (U17), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) vendredi.

Pour ce tournoi international, seules deux arbitres centrales du continent africain ont été retenues : Ghada Mehat et l'Ougandaise, Shamira Nabadda, ainsi que quatre arbitres assistantes. Au total, l'instance suprême du football mondial a retenu trente-huit (38) femmes – 12 arbitres de champ, 24 arbitres assistantes et deux arbitres de réserve pour officier au mondial des U17. Lors de la 1re journée, disputée mercredi et jeudi, l'Espagne s'est imposée face aux Etats-Unis (3-1), alors que la Corée du Sud a fait match nul devant la Colombie (1-1).

PREMIÈRE ÉDITION DU TOUR NATIONAL CYCLISME DE TLEMCEN (2E ÉTAPE)

Victoire de Hamza Mansouri en seniors et Riahi Anes en juniors

LES CYCLISTES Hamza Mansouri du club (Madar Pro-Cycling Team) chez les seniors et Riahi Anes du club Amel El Malah chez les juniors ont remporté, vendredi, la deuxième étape de 1ère édition du
tour national cycliste de Tlemcen, sur une distance de 131 km dans la ville de Chetouane.

Hamza Mansouri s'est imposé au sprint après avoir bouclé les 131 km en 3h12.31 devant ses coéquipiers du même club (Madar Pro-Cycling Team) Islam Mansouri et Mimmouni Oussama.

La course des juniors s'est déroulée, également, sur la même distance et Anes Riyahi du club Amel El Malah l'a bouclée en 3h17.07, devançant Salah Hamzioui de la FAC en deuxième position, avec un chrono de 3h20:24, alors que Djettou Yasser de la FAC, a pris la troisième place, avec un chrono de 3h:20.24.

Au classement général après cette 2e étape, le cycliste Hamza Yacine du (Madar Pro-Cycling Team) endosse le maillot jaune de leader en seniors et Riahi Anes du Amel El Melah chez les juniors.

La compétition se poursuivra demain samedi avec la 3e étape de course sur route de la ville de Sebdousur une distance de 140 km. Elle sillonnera les différentes communes et localités de la daïra de Sebdou, El Aricha, Magoura et Sidi Djillali.

Cette manifestation sportive sera clôturée dimanche avec le déroulement de la quatrième étape, qui aura lieu au plateau Lella Setti, dans un circuit fermé 3,4 km en 25 tours pour les juniors et seniors.

Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Ligue de wilaya de Tlemcen de cyclisme, en collaboration avec la fédération algérienne de cyclisme et la Direction de la jeunesse et des sports locale, regroupe plus de 50 cyclistes, issus de 12 clubs du pays.

CENTRE TECHNIQUE DE TLEMCEN

Une délégation de la Fifa sur place pour évaluer l'avancée des travaux

UNE DÉLÉGATION de la Fédération internationale de football (Fifa) s'est rendue ce jeudi à Tlemcen pour évaluer l'état d'avancement des travaux du nouveau Centre technique régional, situé sur le plateau de Lalla Setti, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Arrivée en Algérie mercredi pour une mission de travail, cette délégation du bureau de développement régional de la FIFA est composée de Mme Fatou Binetou BaNdiaye et M. Davis Ndayisenga. Elle était accompagnée dans sa mission par le secrétaire général de la FAF, M. Nadir Bouzenad, précise la même source.Il y a lieu de noter que la construction du Centre technique régional de Tlemcen est en voie d'achèvement. Les travaux ont repris récemment après plusieurs années d'arrêt, affirme l'instance fédérale.



Samsung QN900D : le fleuron des TV 8K boosté à l'IA pour un rendu saisissant

Est-ce vraiment utile de s'équiper d'une TV 8K ? À cette interrogation, Samsung est l'un des rares constructeurs à répondre par l'affirmative sur le marché français, en renouvelant son téléviseur 8K, le QN900D. Animé par la technologie Mini-LED, ce modèle phare du catalogue de Samsung se distingue surtout par son processeur et ses capacités décuplées en matière de traitement d'image et d'intelligence artificielle.

Malgré une proposition de contenus famélique en 8K Ultra HD, certains constructeurs poursuivent leurs efforts sur ce segment, comme c'est le cas de Samsung. Le fabricant coréen mise sur son expertise en matière de traitement d'image et d'upscaling à base d'IA pour faire de ce téléviseur QN900D le modèle phare de son catalogue cette année.

Pour cause, le Samsung QN900D, qui est disponible en trois diagonales (65, 75 et 85 pouces), s'affiche comme l'un des modèles le mieux équipé du catalogue, aux côtés du Samsung S95D et sa dalle QD-OLED. Il se dote notamment du processeur NQ8 AI Gen3, une puce que l'on retrouve uniquement sur cette référence, et dont les capacités sont décuplées par rapport à la génération précédente. Pour le reste, on retrouve bien sûr d'autres éléments qui font de ce TV 8K un modèle premium, avec le boitier OneConnect, la dalle VA et son rétroéclairage Mini-LED avec le filtre Quantum Dots, d'où la désignation de Neo QLED, ou encore un système audio Dolby Atmos 6.2.4 canaux plutôt bien dimensionné.

Design et ergonomie : écran "Infinity" et boitier OneConnect, deux atouts ingénieux

Avec le QN900D, Samsung introduit son design "Infinity" dont le principal avantage, par rapport aux séries précédentes, n'est autre que son pied central et son effet flottant. Celui-ci est équipé d'une surface verticale réfléchissante, en d'autres termes d'un miroir, qui vient donner un effet très premium au téléviseur. Nous n'irons pas jusqu'à dire que l'écran semble flotter sur le meuble TV comme par magie, mais il est vrai que ce socle repensé apporte un petit quelque chose en plus.

Il offre en outre un espace suffisant entre le meuble et l'écran (environ 6,5 cm) pour y placer une barre de son, tandis que le support en lui-même est assez compact pour être positionné sur la majorité des meubles TV. Samsung n'a rien laissé au hasard sur son téléviseur 8K, ce qui fait du QN900D un modèle à la construction et au design particulièrement soigné.

On profite ainsi d'une fixation facile, sans visserie, d'un support lourd et on ne peut plus stable, et d'un écran à la finesse incroyable (152 mm d'épaisseur), une prouesse d'autant plus remarque qu'il s'agit d'une TV Mini-LED. Il faut dire que le QN900D ne s'encombre pas avec l'électronique : tout ou presque est regroupé sur le boitier OneConnect qui nécessite d'être relié au téléviseur avec un seul câble.

Le boitier possède l'avantage de nous laisser choisir l'endroit où l'on souhaite accéder aux connectiques.

Il est ainsi possible de fixer le boitier OneConnect à l'arrière, sur le socle, ou de le placer où bon nous semble grâce à la présence d'un câble plus long (2,4 m) qui donne pas mal de souplesse à l'installation, notamment dans le cadre d'une fixation murale. Pour le reste, Samsung livre une copie exemplaire, à l'image du cadre en aluminium de son QN900D dont les bordures n'excèdent pas quelques millimètres d'épaisseur.

Expérience connectée : au cœur de l'écosystème Samsung

Comme c'est le cas avec les téléviseurs LG, Samsung se distingue particulièrement grâce à son système d'exploitation maison : Tizen. En version 8, comme nous avions pu le voir avec notre test du Samsung S95D, l'interface se montre parfaitement réactive dans la navigation comme à l'allumage.

L'ergonomie de l'interface est bien pensée, avec les options et les différents menus regroupés autour d'univers précis (l'Ambient Mode, l'espace Daily+ et le Gaming Hub) grâce à la barre latérale gauche, et une page d'accueil qui regroupe trois onglets permettant d'accéder rapidement aux contenus et applications.

Sur ses téléviseurs comme sur ses smartphones, Samsung déploie beaucoup d'efforts à concevoir autant un écosystème complet qu'accessible pour ceux qui ne baignent pas encore dans l'univers de la marque.

Riche en fonctionnalités, le QN900D propose une expérience connectée approfondie sur son flagship. On profite, par exemple, de la commande vocale en mode main-libres (ou via la télécommande), avec Bixby et Alexa, et par ailleurs avec Google Assistant si vous avez une enceinte de la marque. Le téléviseur peut par ailleurs être initialisé entièrement depuis votre smartphone, par le biais de l'application SmartThings qui permet également de contrôler de nombreux appareils connectés (Matter et HCA).

Parmi les nouveautés intéressantes que nous avions déjà mentionnées avec le S95D, nous sommes ravis de pouvoir désormais ajouter jusqu'à six profils avec Tizen OS, chaque profil étant personnalisé suivant nos préférences.

En revanche, cette bonne nouvelle n'arrive pas sans une évolution dont on se serait bien passés, à savoir de l'obligation de créer un compte Samsung pour accéder à l'ensemble des fonctionnalités offertes par Tizen.

Pour le reste, ce QN900D réunit bon nombre d'applications et de services. On pense notamment au cloud gaming, avec la possibilité de jouer en y connectant simplement une manette, via Luna, GeForce Now, Utomik et d'autres plateformes de jeux, ou encore avec diverses applications de productivité via le Workspace (Samsung DeX, Microsoft 365, etc.). Samsung est aussi le seul, pour l'heure, à proposer les quatre applications des opérateurs sur son interface, on aimerait qu'il en soit ainsi chez d'autres !

Certains comportements de la surcouche logicielle laissent parfois à désirer.

C'est le cas de la détection automatique des périphériques connectés au téléviseur. Citons en exemple la connexion d'un PC, reconnu comme tel par Tizen et ne proposant plus, par conséquent, que deux modes d'images (Loisirs et Graphique).

Performances et qualité d'image

Avant de se demander si la gestion du rétroéclairage MiniLED se montre suffisamment performante pour offrir un rendu HDR digne d'intérêt, une question nous brûle les doigts : le QN900D parvient-il à rendre une image 8K Ultra HD de qualité à partir d'un contenu 4K UHD ou en définition inférieure ? Puisqu'il existe pour l'heure très peu de contenus en 8K natif, est-ce vraiment utile de s'équiper d'un tel téléviseur ? En réalité, tout dépend des performances d'upscaling de la puce… et de votre distance de visionnage !

Concernant le premier point, Samsung a déployé d'importants moyens pour faire de son QN900D une exception. Pour cause, il est le seul à bénéficier du nouveau processeur NQ8 AI Gen3 avec des gains de performances notables par rapport au NQ4 AI Gen2, à savoir qu'il serait deux fois plus rapide et bénéficierait de 25 fois plus de réseaux neuronaux en s'appuyant sur 512 modules de deep learning, contre seulement 64 sur le QN900C, la référence 8K de 2023.

Il en résulte une mise à l'échelle indiscutablement remarquable à partir de sources très diverses, même lorsque l'image est compressée ou bruitée. Les deux images comparatives ci-dessus témoignent des performances de mises à l'échelle de cette puce : alors que l'image en 4K est on ne peut plus précise.

Expérience de jeu : c'est du sérieux !

Samsung prend à cœur de proposer une expérience de jeu sans faille avec ses téléviseurs, comme sur ses moniteurs. Le QN900D ne fait pas exception et rend même possible le jeu sur PC en 4K à 240 Hz grâce à sa fonctionnalité Motion Xcelerator, et en 8K à 60 Hz. Notez néanmoins qu'avec le Game Mode, comme lors de la connexion à un PC, l'upscaling vers la 8K n'est pas effective. L'HDMI 2.1, sur tous les ports, nous permet en outre de profiter de l'ALLM et de VRR, avec une compatibilité G-Sync et le support de l'AMD FreeSync Premium Pro.

L'étalonnage du mode Standard laisse malgré tout à désirer en raison d'une trop forte saturation, en revanche le passage sur le mode Original résulte sur un Delta E moyen correct de 2,16 et une valeur maximale à 4,44.

Google Ads détourné pour propager des malwares sur macOS : méfiez-vous de cette fausse pub pour Microsoft Teams



C'est la deuxième fois en moins d'un mois que la régie publicitaire de Google sert à diffuser des malwares sur Mac. Cette fois-ci, une fausse version de Teams sert de vecteur pour la distribution à Atomic Stealer.

On a beau clamer à tout-va que macOS est suffisamment sécurisé par défaut pour échapper efficacement aux cybermenaces, Malwarebytes vient une nouvelle fois de démontrer que ce n'est pas tout à fait vrai.

Trois semaines seulement après la découverte de fausses annonces Google pour Arc Browser, des chercheurs de l'entreprise ont mis le doigt sur une seconde campagne de malvertising à destination des utilisateurs de Mac. L'application visée ? Microsoft Teams qui, selon leurs investigations, occupe une place de choix parmi les tendances dans le milieu des cybermenaces.

Un trompe-l'œil particulièrement réussi

La combine était si bien ficelée que cette fausse publicité pour Teams a pu opérer incognito pendant quelques jours avant d'être repérée. Épinglé en tête des résultats de recherche, le lien sponsorisé semblait parfaitement légitime : titre correct, description pertinente, et, surtout, URL officielle.

Mais en creusant un peu, les équipes de Malwarebytes ont fini par se rendre compte que le véritable annonceur n'avait rien à voir avec Microsoft. Installé à Hong Kong, administrateur de centaines d'autres annonces sans aucun rapport avec Teams, et identifié sous un autre nom que celui de la firme de Redmond, il n'en fallait pas plus aux chercheurs pour soupçonner, à raison, des activités malveillantes dissimulées derrière une mise en forme trompeuse.

La filouterie a par la suite été confirmée au moyen d'une capture d'analyse réseau. Après s'être assurés que les clics sur la publicité provenaient bien d'internautes lambda, et non de bots ou de connexions VPN, les cyberattaquants recourent à des techniques de dissimulation de redirection qui font le lien entre l'URL initiale et la page de téléchargement corrompue.

Les victimes ayant cliqué sur un lien officiel en apparence atterrissent sur une page web estampillée avec un nom de domaine différent, mais crédible, sur laquelle se trouve un bouton de téléchargement pour Teams.

Derrière ce simulacre est en fait généré un payload unique pour chaque visiteur.

Le fichier malveillant téléchargé a, lui aussi, tout d'un DMG officiel. Seul élément permettant de mettre la puce à l'oreille des utilisateurs et utilisatrices les plus avertis : la nécessité de l'installer dans le menu du clic droit pour court-circuiter les mesures de sécurité intégrées aux systèmes Apple.

La suite de l'installation requiert la saisie du mot de passe utilisateur ainsi qu'une autorisation d'accès au système de fichier. En clair, rien d'anormal pour qui pense installer une nouvelle application macOS, mais qui correspond en tout point au mode opératoire d'Atomic Stealer pour pouvoir dérober des trousseaux de mots de passe, numéros de comptes, informations confidentielles et fichiers importants. Bien évidemment, à l'issue du processus, l'appli plante (code erreur), et l'internaute n'a d'autre choix que de retélécharger une version légitime de Teams pour espérer la voir fonctionner.

En attendant, le mal est fait. Exécutée sur la machine, la charge utile crée une backdoor et peut exfiltrer des données vers un serveur distant en toute liberté.

Des règles de sécurité à respecter

Alors, concrètement, comment éviter de se faire avoir par des méthodes de piratage de plus en plus sophistiquées ? Première chose : ne jamais récupérer d'applications directement depuis la page des résultats de recherche, encore moins depuis des liens sponsorisés.

La plupart des logiciels macOS de la trempe de Teams sont disponibles dans l'App Store qui demeure, à ce jour, la plateforme de téléchargement la mieux sécurisée pour les appareils Apple.

Pensez aussi à installer sur votre navigateur (Safari ou autres) des bloqueurs de publicités et de contenus malveillants agressifs pour empêcher la diffusion des annonces sur les moteurs de recherche et bloquer l'accès aux pages web frauduleuses.

Et si jamais vous pensez être tombé dans le piège, une analyse complète à l'aide d'un bon antivirus devrait vous débarrasser assez rapidement d'Atomic Stealer.

ChromeOS 128 : Google abandonnera Lacros dans sa migration vers Android

Ce projet, annoncé en 2021 et expérimenté depuis 2023, devait renforcer la sécurité des internautes sur Chromebook en désolidarisant le navigateur Chrome du système ChromeOS.

Nombreux sont les propriétaires de Chromebook à en avoir déjà fait l'amère expérience. Parce que ChromeOS et Chrome sont tous deux liés par un noyau GNU/Linux, l'un ne peut être mis à jour sans l'autre.

Un Chromebook ayant atteint sa fin de vie théorique met donc en péril la sécurité des utilisateurs et utilisatrices à deux niveaux : avec la non-distribution des dernières mises à jour et patchs de sécurité pour les versions obsolètes de ChromeOS, le système étant dès lors vulnérable aux nouvelles failles sans possibilité de les colmater, mais aussi avec l'arrêt conjoint des updates de sécurité pour Chrome, le navigateur ouvrant ainsi une seconde brèche possible pour les exploits.

Une expérience (presque) tuée dans l'œuf

Lacros, pour Linux And ChRomeOS, devait justement offrir une solution pour réduire les risques liés à la fin de support des Chromebook trop anciens. Officiellement annoncé en 2021, ce projet de navigateur avait pour objectif d'enfin dissocier Chrome du gestionnaire de fenêtre ChromeOS et de l'interface utilisateur du système. Deux ans plus tard, Google déployait Lacros auprès d'une poignée d'utilisateurs



et d'utilisatrices, d'abord en version Canary, puis en version bêta. Le projet semblait prometteur, et l'expérience a duré un peu moins d'un an. Finalement, la firme de Mountain View en a décidé autrement. Avec la migration de ChromeOS vers le stack Android, Lacros ne sera pas.

Test Microsoft Surface Laptop 7 (ARM) : Qualcomm offre à Microsoft sa revanche sur les MacBook



Annoncé en mai, le nouveau Surface Laptop 7 embarque pour la première fois un processeur ARM. Cette nouveauté majeure, à fortiori pour un appareil qui n'avait que très peu évolué ces dernières années, ouvre des perspectives alléchantes face aux anciens modèles sous processeurs Intel, notamment en matière de performances et d'autonomie. Voyons si Microsoft tient ici un produit à la hauteur des attentes.

Introduit à la faveur d'un évènement majeur organisé le 20 mai dernier par Microsoft, le Surface Laptop 7 nous était dévoilé en parallèle des nombreux modèles Copilot+ présentés par Dell, Acer, Samsung, HP ou encore ASUS. Avec ces différents appareils, le nouveau PC portable de Microsoft a pour point commun l'inclusion de processeurs ARM signés Qualcomm, les fameux « Snapdragon X », censés offrir des performances et une maîtrise énergétique sans commune mesure avec les processeurs Intel dont il avait été équipé ces dernières années.

Le Surface Laptop 7 de 15 pouces que nous avons reçu en test est doté de la configuration la plus haut de gamme proposée par Microsoft. Il est par conséquent affiché à 2499 euros. L'appareil débute toutefois à 1599 euros en France, en configuration Snapdragon X Elite / 16 Go de RAM / 256 Go de SSD.

Les plantes de cacao devraient disparaître d'ici 2050 !



Les plantes de cacao occupent une position précaire sur notre planète. Elle ne peuvent pousser que dans une étroite partie de la Terre à environ 20 degrés au nord et au sud de l'équateur, où la température, la pluie et l'humidité restent relativement constants tout au long de l'année. Plus de la moitié du chocolat mondial provient aujourd'hui de deux pays d'Afrique de l'Ouest, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Selon le Daily Mail, ces zones ne seront plus adaptées à la production du cacao et donc du chocolat dans les prochaines décennies. D'ici 2050, à cause du réchauffement climatique, la température devrait augmenter de 2,1 degrés sur notre planète, ce qui entraînerait une perte d'humidité qui serait fatale pour la survie de cette plante. Les scientifiques et les producteurs de chocolat n'auront pour solution que de se concentrer sur la technologie de modification génétique afin de permettre à ces plantes de résister au réchauffement climatique.

La chaise électrique a été inventée par un dentiste !

Dans les années 1880, Le dentiste Alfred P. Southwick a été inspiré par un homme ivre qu'il a vu accidentellement s'électrocuter à mort, pour mettre au point une nouvelle méthode rapide et indolore pour l'exécution des condamnés à mort qui peut être une alternative à la pendaison aux États-Unis. Son dispositif pour l'exécution électrique est apparu sous la forme d'une chaise électrique vu qu'il était un dentiste qui avait l'habitude de pratiquer des interventions sur les patients qui étaient assis sur le fauteuil dentaire. La première loi permettant l'utilisation de la chaise électrique est entrée en vigueur le 1er Janvier 1889. William Kemmler était le premier à être exécuté par électrocution le 6 Août 1890.

LE SAVIEZ VOUS

Japon : Des avions de chasse déployés après l'intrusion d'un appareil espion chinois dans l'espace aérien japonais



chasse gardée
Un appareil militaire chinois a « violé » l'espace aérien japonais ce lundi, des avions de chasse lancés par le Japon ont été envoyés en réponse



Le Japon déploie des avions de chasse après qu'un appareil militaire chinois « espion de type Y-9 » eut « violé » son espace aérien pendant deux minutes à 11h29, à 2h29 GMT, annonce lundi le ministère de la Défense nippon. Les « avions de chasse » ont été lancés « en urgence » au large des îles Danjo pour intercepter l'aéronef, affirme ce dernier dans un communiqué. Les autorités chinoises, elles n'ont pas commenté.

Selon les médias locaux, dont la chaîne publique japonaise NHK, l'incident marque la première incursion d'un avion militaire chinois dans l'espace aérien japonais.
Le ministère indique que des mesures avaient été prises par les forces japonaises d'autodéfense, comme « émettre des avertissements » à l'avion. Mais la NHK a indiqué qu'aucun moyen d'alerte, telle que des pistolets lance-fusées, n'avait été utilisé.

Un incident parmi une série de confrontations

Après cette violation de l'espace aérien, le vice-ministre japonais des Affaires étrangères Masataka Okano convoque ce lundi soir l'ambassadeur par intérim de Chine au Japon auprès duquel il a « émis une ferme protestation », tout en appelant à des mesures pour éviter une répétition de l'incident, selon leur communiqué. Le diplomate chinois répond que l'affaire serait signalée à Pékin.
Le Y-9 impliqué dans l'incident de lundi « sondait probablement le réseau de défense aérienne du Japon, recueillant des informations électroniques telles que les signaux et la couverture radar du Japon », a estimé Yee Kuang Heng, professeur à l'université de Tokyo.

Angleterre

Pour fêter ses 102 ans, cette Anglaise s'offre un saut en parachute

En 2022, pour ses 100 ans, Manette Baillie avait conduit une Ferrari à 210 km/h sur un circuit en Angleterre.

INSOLITE - Le courage n'a pas de limite d'âge. Manette Baillie l'a bien prouvé en devenant à 102 ans, la parachutiste la plus âgée de Grande-Bretagne. Ce dimanche 25 août, elle s'est lancée dans le vide en sautant depuis un avion qui volait à plus de 2 000 m d'altitude.
« Je suis un peu à bout de souffle », a-t-elle confié à la BBC après son saut.
« C'était un peu effrayant. Je dois admettre que j'ai fermé les yeux très très fort », a-t-elle ensuite ajouté. Malgré son appréhension, Manette Baillie est un modèle de résilience pour les personnes âgées.

« Je veux que les personnes qui approchent les 80 ou 90 ans ne renoncent à rien. Il faut continuer », a-t-elle encouragé en précisant au passage, qu'elle souhaitait tirer le meilleur parti de sa bonne santé. « Certaines personnes sont paralysées par l'arthrite, moi non. [...] Je dois profiter de la chance que j'ai d'être en forme. »

Un saut pour récolter des fonds

Épouse d'un parachutiste, elle n'avait jamais envisagé de sauter. C'est en apprenant que le père d'un de ses proches âgé de 85 ans avait tenté l'expérience, qu'elle a décidé de se lancer. « Si un homme de 85 ans peut le faire, alors moi aussi ». Mais ce saut n'est pas seulement pour le plaisir. « Je le fais dans un but caritatif », a-t-elle précisé. Elle soutient trois associations dont le Benhall and Sternfield Veterans Club, un centre communautaire fondé après la Première Guerre mondiale, la Motor Neurone Disease Association pour financer la recherche ainsi que l'East Anglia Air Ambulance, qui a sauvé la vie de son petit-fils en 1969.
Avant Manette Baillie, le record du parachutiste le plus âgé de Grande-Bretagne



appartenait à Verdun Hayes, qui avait sauté en mai 2017 à l'âge de 101 et 38 jours.

De l'ADN figé au sein d'un glacier tibétain révèle des communautés de virus façonnées par le climat



Une équipe américaine a foré jusqu'à 310 mètres de profondeur dans un glacier tibétain afin d'en extraire du matériel génétique d'origine virale. La composition des communautés de virus semble avoir fortement varié depuis 41 000 ans sous l'effet des changements climatiques passés, révèle leur étude.

Géant parmi les géants, le glacier de Guliya au Tibet est l'un des plus hauts (6 700 mètres au-dessus du niveau de la mer) et des plus vastes (plus de 200 kilomètres carrés) de la planète, hors régions polaires. Mais ce qui intéresse les scientifiques, c'est surtout son épaisseur, record elle aussi : 310 mètres de glace.

Dans cette glace se trouvent en effet piégés des bulles d'air reflétant l'atmosphère du passé lointain, ainsi que des cellules et du matériel génétique issus des organismes qui peuplaient autrefois les environs, telles des archives de nos mondes disparus.

Une équipe de l'université d'État d'Ohio (OSU) en livre aujourd'hui un aperçu édifiant dans la revue Nature Geoscience (26 août 2024).

Leur nouvelle étude a ainsi permis d'identifier, grâce à leur ADN, quelque 1 705 espèces de virus datant, pour les plus anciens spécimens, de plus de 41 000 ans – c'est-à-dire en plein dans la dernière période glaciaire (-115 000 ans à -11 700 ans). Que l'on se rassure, néanmoins : ces pathogènes infectent uniquement des bactéries.

Quand l'intensité du froid fait le "tri" parmi les virus

En comparant neuf périodes distinctes correspondant à différentes profondeurs dans la carotte (prélèvement vertical) de glace, les auteurs ont découvert que la composition des communautés formées par les virus avait fortement varié en fonction du climat terrestre.

Cette variation s'expliquerait selon eux par les conditions plus ou moins chaudes qui régnaient dans les régions d'où provenaient les nouvelles espèces virales, ainsi que par le degré d'intensité du froid à la surface du glacier, permettant à certaines d'entre elles – probablement transportées par le vent – de s'y implanter tandis que les autres, en revanche, périssaient.

La communauté de virus la plus distincte des autres correspondrait ainsi à la transition climatique entre la dernière période glaciaire et l'Holocène, il y a environ 11 500 ans.

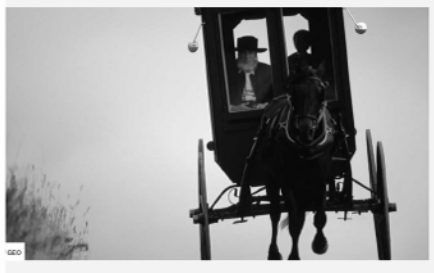
Des virus parfois utiles pour survivre aux conditions extrêmes

Par ailleurs, l'étude ne s'intéresse pas seulement aux virus eux-mêmes, mais également à leurs "victimes". Ainsi, en examinant les gènes responsables du métabolisme des bactéries infectées, les chercheurs américains révèlent que les agents considérés comme pathogènes ne l'étaient finalement pas toujours : certains ont en effet pu aider leurs hôtes à survivre à des conditions extrêmes.

"La possibilité d'évaluer les changements écologiques sur de longues périodes peut contribuer à établir des bases de référence pour comprendre comment les communautés microbiennes s'adapteront au changement climatique en cours", espèrent par conséquent les auteurs (communiqué).

Des travaux antérieurs avaient révélé la présence de virus géants sur la calotte glaciaire du Groenland, lesquels, en régulant la croissance des algues qui assombrissent la neige, pourraient contribuer à ralentir (dans une certaine mesure) la fonte des glaces (Perini et al., Microbiome, 2024). Auparavant, des chercheurs avaient conclu que parmi les nouvelles espèces de virus découvertes grâce à l'expédition Tara Océan, certaines pourraient être impliquées dans le stockage de carbone en mer, atténuant donc en partie l'accélération du changement climatique (Dominguez-Huerta et al., Science, 2022).

Ces mystérieuses communautés religieuses qui s'installent au coeur de l'Amazonie



Dans un article paru le 19 août dernier, le New York Times revient sur l'installation au cœur de l'Amazonie de colonies de mennonites, l'une des communautés religieuses les plus mystérieuses de la planète, suscitant la crainte de nombreux écologistes en matière de déforestation.

Les adeptes du mennonisme, issu de l'anabaptisme pacifique de la Réforme protestante du XVIe siècle, sont présents aux quatre coins du globe. Et notamment en Amérique latine, où des centaines de colonies se sont développées depuis près d'un siècle.

Plus de 200 colonies mennonites en Amérique latine

Dans un article paru le 19 août dernier, le New York Times rappelle que les mennonites ont commencé à quitter le Canada pour l'Amérique latine il y a près d'un siècle, suite à la fin des exemptions qui leur étaient accordées par le pays en matière d'éducation et de service militaire.

Des terres leur auraient alors été accordées par Álvaro Obregón, président du Mexique de 1920 à 1924, suivi par la suite par d'autres dirigeants d'Amérique latine, rappelle le quotidien américain.

Aujourd'hui, présentes dans neuf pays d'Amérique latine, plus de 200 colonies mennonites — dont 120 colonies rien qu'en Bolivie — occupent quelques 3,9 millions hectares. Selon les informations du New York Times, les mennonites chercheraient aujourd'hui à s'étendre également au Suriname, petit pays d'Amérique du Sud riche en forêts vierges.

"Ils essaient essentiellement de trouver les derniers endroits sur terre où il reste de grandes zones qui peuvent soutenir leur mode de vie, et il s'agit généralement de zones boisées en Amazonie", explique Matt Finer, spécialiste principal de la recherche chez Amazon Conservation, une organisation environnementale à but non lucratif. Ce qui inquiète de nombreux écologistes en matière de déforestation de l'Amazonie.

7 000 hectares de forêt défrichés

Selon les chiffres du Monitoring of the Andean Amazon Project (MAAP), depuis l'apparition de colonies mennonites en Amazonie péruvienne en 2017, plus de 7 000 hectares de forêt ont en effet été défrichés.

En absorbant les émissions de carbone qui retiennent la chaleur, l'Amazonie est une régulatrice cruciale du climat mondial, rappelle The New York Times.

Interrogés au sein des colonies de Wanderland et Providencia, des mennonites ont affirmé qu'ils ne comprenaient ni le terme "changement climatique", ni la manière dont les colonies affectent l'Amazonie.

"Chaque colonie défriche un peu la forêt, mais c'est très peu", a déclaré Peter Dyck, un agriculteur du Belize et dirigeant de Providencia, relayé par Le New York Times. "La forêt est grande."

Plusieurs colonies — dont celles de Wanderland et Providencia — font aujourd'hui l'objet d'une surveillance accrue de la part des autorités péruviennes, qui les suspectent de défricher la forêt sans les permis requis. Selon Jorge Guzman, avocat représentant le ministère péruvien de l'environnement dans cette affaire, les autorités réclament aujourd'hui réparation.

Ce à quoi des experts des mennonites répondent que ces derniers sont injustement ciblés, certaines activités étant aujourd'hui responsables d'une déforestation bien plus importante de l'Amazonie.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Direction de la Santé et de la Population
Wilaya d'Alger
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408016000016049
Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 alinéa 2 du décret présidentiel n°15 -247du 16 septembre2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à **l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 06/DSP/2024,** portant: **Acquisition d'équipements médicaux au profit de l'établissement hospitalier Spécialisé en cardiopédiatrie à Mahelma,** paru dans les journaux nationaux : El FEDJR (en arabe) et Le JEUNE INDEPENDANT (en français) le 30/06/2024; et le BOMOP la semaine du 07 au 13 juillet 2024, que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger déclare: **L'attribution provisoire des lots suivants aux entreprises:**

Désignation du lot	Entreprises attributaires provisoirement	Délai de livraison (jours)	Durée de garantie (mois)	Délai d'intervention (heures)	Zoning d'implantation du Réseau de S.A.V (km)	Note technique /90 points	Note Financière /10 points	Note Globale /100 points	Montant initial (DA/TTC)	Montant corrigé (DA/TTC)
1. Lot N°07: Equipement d'électrophysiologie, Interventionnelle complète.	SARL AURES MEDICAL Adresse: Villa N° 137 Cité Bouchaoui Chéraga, Alger Numéro d'identification fiscale (NIF): 000016023267071	90	38	1	22	80	10	90	249 900 000,00	249 900 000,00
2. Lot N°16: Equipement de Stimulation Cardiaque	SARL INDUSTRIES MEDICO-CHIRURGICALES (IMC) Adresse: zone industrielle de Rouiba voie A.B.P.26, Alger Numéro d'identification fiscale (NIF):099916000730112	90	36	24	51	90	10	100	10 805 120,15	10 805 120,15
3. Lot N°20: Equipement de Banaliseur	SARL HTMED Adresse: Cité Baha 1Lot N° 98 El Mohammadia Alger. Numéro d'identification fiscale (NIF): 000915004745626	90	42	2	40	87,5	10	97,5	41 900 000,00	41 900 000,00

Les soumissionnaires, qui sont intéressés, sont invités à la Direction de la Santé de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, Les soumissionnaires qui contesten ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés public de la Wilaya d'Alger, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15 -247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant du 20/10/2024 /ANEP 2416032705

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

NASH : symptôme, c'est quoi *la maladie du foie "gras" ?*

La NASH progresse. Cette maladie du "foie gras" ou "du soda" se caractérise par une atteinte chronique du foie qui peut conduire à une cirrhose, voire un cancer.



On entend de plus en plus parler de la maladie du "foie gras" encore appelée "NASH" ou "maladie du soda". Et ce n'est pas une bonne nouvelle. Cette maladie est caractérisée par une accumulation de graisse dans les cellules du foie, associée à une inflammation de cet organe. Elle peut évoluer en cirrhose voire en cancer. Manque d'exercice, sédentarité, alimentation riche en sucres favoriserait l'apparition de la NASH. Comment la déceler ? Quels sont les symptômes de la maladie NASH ? Quels sont les facteurs de risque ? Que penser des produits light ? Comment la soigner ? Interview du Pr Patrick Marcellin, hépatologue à l'hôpital Beaujon et Président de l'APHC (Association pour l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques du foie).

Définition : c'est quoi la maladie du foie NASH ?

NASH est l'acronyme de Non-Alcoholic SteatoHepatitis en anglais ce qui signifie en français "stéato-hépatite non alcoolique". Qu'est-ce que c'est ? Le foie est un organe de stockage qui transforme les sucres absorbés en graisses : des graisses nécessaires pour avoir de l'énergie et faire fonctionner son cerveau. Quand il y a une accumulation anormale de graisses dans les cellules du foie (appelées hépatocytes), on parle de stéatose. "Cette stéatose peut devenir pathologique lorsqu'elle est excessive et évolutive, c'est-à-dire quand il y a une surcharge en graisse, qu'il y a des complications hépatiques et qu'elle est associée à une inflammation du foie : c'est là que l'on parle de NASH", explique l'hépatologue. Longtemps localisée aux États-Unis et par conséquent méconnue et sous-estimée en France, la stéatose est de plus en plus fréquente dans notre pays et concernerait presque 1 Français sur 4. Plusieurs études ont montré que les nombres de cirrhoses, de cancers et de transplantations du foie étaient en nette augmentation au cours des dernières années, "ce qui est évidemment lié au nombre de NASH en hausse", précise le spécialiste.

Stéatose hépatique : quels symptômes, est-ce grave ?

La stéatose hépatique se traduit par une accumulation de graisses dans les cellules du foie, qui peut ou pas être associée à une consommation élevée d'alcool. Quels sont les symptômes ? Est-ce grave ? Peut-on en guérir ? Comment la soigner ?

Quels sont les symptômes d'une NASH ?

"Il n'y a pas de symptômes spécifiques liés à une stéatose excessive. Certaines personnes souffrent donc de la maladie de NASH sans présenter aucun signes alarmants ou manifestations physiques particulières", tient à préciser le Pr Marcellin. Toute la difficulté est donc de pouvoir détecter une NASH. Statistiquement, cette maladie concerne surtout les hommes de plus de 50 ans, mais aussi les femmes après la ménopause. Mais depuis quelques années, la NASH s'observe également chez des patients de plus en plus jeunes qui ont :
une surcharge pondérale,
un régime alimentaire "à l'américaine" (soda, beaucoup de glucides...) ou peu équilibré
ou qui présentent certains facteurs de risques comme du cholestérol, des triglycérides...

Quels sont les facteurs de risques de la NASH ?

Cette maladie peut concerner tout le monde, même s'il existe des facteurs de risques associés. "Une personne ayant une surcharge pondérale - même légère - du diabète, du cholestérol, des triglycérides, ou de l'hypertension artérielle, a plus de risques de développer une NASH et doit donc être particulièrement vigilante", alerte l'hépatologue. Pour le moment, on ne connaît pas très bien les mécanismes responsables de l'inflammation ou de la fibrose, toutefois, la NASH pourrait être liée à un facteur génétique : "Certains patients auraient ainsi tendance à stocker plus facilement de la graisse dans leur foie et développeraient plus facilement une NASH", explique le Pr Marcellin. La recherche doit le confirmer.

Quelles sont les causes de la NASH ?

Il est difficile de déterminer les causes précises d'une NASH. Toutefois, il semblerait que le manque d'exercice, la sédentarité, ou une alimentation riche en sucres favoriserait l'apparition de cette pathologie. En cause : "notre mode de vie alimentaire actuel (consommation de malbouffe, de fast-food, de produits industriels, de déjeuners sur-le-pouce... ainsi qu'une position assise et une sédentarité au travail) fait qu'on absorbe plus, voire trop, de sucres qui peuvent s'accumuler dans le foie", argumente l'expert.
Et il faut savoir que le sucre est lié à un phénomène d'addiction, d'autant plus avec l'effervescence des produits light ou "zéro" qui, comme ils contiennent des faux sucres et des édulcorants, n'alertent pas les centres de satiété du cerveau comme le ferait le "vrai sucre", stimulent l'appétit et nous incitent à consommer encore plus de sucre. Et comme "plus on avale de sucres, plus on a envie d'en consommer", les stéatoses sont de plus en plus fréquentes. De plus, nombre d'aliments que nous consommons quotidiennement, ne semblent a priori pas sucrés, mais en contiennent énormément. Il s'agit des produits industriels, des jus de fruits, des sauces, des pains de mie, des produits diététiques ou encore des poêlées de légumes préparées....

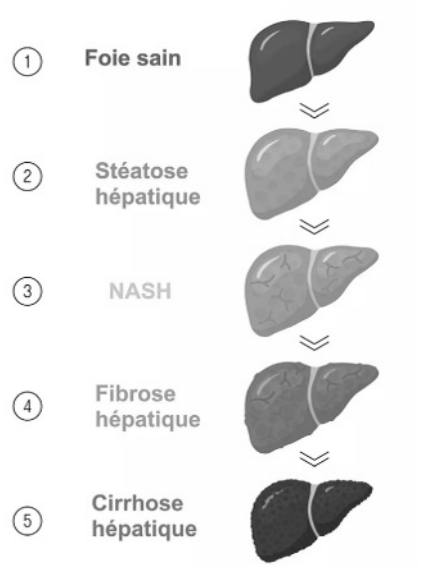
Manger moins de sucre : bienfaits, comment y arriver ?

Le sucre et vous, c'est une grande histoire d'amour ? Sans le bannir totalement -parce qu'il apporte de l'énergie- il faut pourtant le limiter. Quels bienfaits alors ? Comment diminuer sa consommation ? Quelles alternatives ?

Diagnostic : quels examens pour déceler la NASH ? Une échographie ?

Pour faire un diagnostic de NASH, il faut faire un diagnostic de stéatose. Puisqu'il n'existe encore pas de marqueurs spécifiques, les personnes ayant des facteurs de risques (une glycémie un peu trop élevée avec ou sans diabète, un taux élevé de graisse dans le sang (hyperlipidémie), une surcharge pondérale légère ou modérée, une hypertension artérielle...) doivent faire :
► Dans un premier temps un bilan sanguin avec un examen du foie, ce qui permettra de déceler un taux de transaminases potentiellement anormal. En somme, "si les transaminases sont élevées, c'est le signal d'alarme d'un foie en souffrance : il faut donc le surveiller car il peut y avoir une potentielle stéatose ou une NASH", résume l'expert. Généralement, pour une stéatose pure, les transaminases sont modérément élevées dans le sang, mais pour une NASH, les transaminases sont extrêmement élevées.

Stades des maladies du foie



Transaminases : ASAT, ALAT, SGPT, SGOT, quand s'inquiéter ?
Les transaminases (ASAT et ALAT) sont des bons marqueurs des maladies du cœur et du foie d'où leur recherche possible lors d'une prise de sang. Quand s'inquiéter ? Comment interpréter son taux de transaminases ?
Quelles sont les causes d'un taux élevé de transaminases ?
► Dans un second temps, il va falloir éliminer certaines causes puisqu'un taux élevé en transaminases peut être lié à la présence de virus dans l'organisme (on rappelle qu'une hépatite B ou hépatite C fait élever le taux de transaminases), à des maladies rares (hépatite médicamenteuse, hépatite auto-immune) ou à une surconsommation d'alcool. On parlera alors d'hépatite alcoolique.
► Dans un troisième temps, l'hépatologue va déterminer s'il s'agit d'une stéatose bénigne ou s'il s'agit d'une stéatose évolutive avec une inflammation, donc une NASH. Pour cela, on effectue une échographie qui va évaluer la quantité de graisse dans le foie, ou une élastométrie (réalisée au moyen d'un FibroScan®) qui va permettre de mesurer la quantité de graisse dans le foie, mais également de quantifier la fibrose dans le foie. "Cet examen permet donc, d'une part, de distinguer une stéatose bénigne d'une stéatose évolutive associée à une fibrose, puis d'autre part, de déterminer le stade de la fibrose", précise l'expert.

Manger moins gras, moins sucré, faire plus d'activité physique, marcher plus combat la NASH

Traitement et alimentation : comment soigner la NASH ?

Prise à temps, au stade précirrhotique, la maladie est réversible : une alimentation équilibrée et suffisamment d'exercice physique permettent de stopper le processus. De plus, des médicaments sont en train d'être testés, mais ces derniers n'ont encore pas prouvé leur efficacité : "leurs résultats sont prometteurs, mais leurs effets secondaires restent indéterminés", précise l'hépatologue.
"Donc pour l'instant, il n'y a pas de traitement spécifique pour soigner une NASH", en dehors de la greffe du foie, confirme le spécialiste, avant d'ajouter que "seul le fait de modifier son hygiène de vie (manger moins gras, moins sucré, faire plus d'activité physique, marcher plus) permet de faire fondre la graisse du foie et ainsi d'améliorer les facteurs de risques". Toutefois, la recherche avance, avec plusieurs pistes thérapeutiques à l'étude :
Le CD44, une molécule présente à la surface des cellules immunitaires, qui participe à l'inflammation hépatique
Les cellules de Kupffer, des macrophages embryonnaires bons pour notre foie. Le microbiote.

Les secrets du régime NASH pour désengorger le foie

Graisse autour du ventre, tour de taille élevé.... La plupart des gens qui sont atteints de NASH ou "maladie du foie gras" ne le savent pas. Pourtant les risques de fibrose et cirrhose du foie sont augmentés. Découverte d'un régime radical qui en 7 semaines promet de désengorger le foie de ses graisses.









télévision

PROGRAMME DU JOUR

TF1
21:10 JACK MIMOUN ET LES SECRETS DE VAL VERDE
COMÉDIE (2H00MN)

FRANCE 2
21:10 ALORS ON DANSE
COMÉDIE (1H25MN)

CANAL+
21:05 LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES
RUGBY (1H57MN)

M6
21:10 ZONE INTERDITE
FRAUDE FISCALE : CES MILLIARDS QUI ÉCHAPPENT À L'ETAT... ET AUX FRANÇAIS

C8
21:21 MONGEVILLE
LÉGENDE VIVANTE

W9
21:10 LE PETIT NICOLAS
FILM POUR LA JEUNESSE (1H50MN)

TMC
21:15 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
TELLE EST PRISE...SÉRIE POLICIÈRE (45MN)

6TER
21:10 DRAGONS 2
FILM D'ANIMATION (1H40MN)

CINE+FRISSON
20H50 VIVRE, MOURIR, RECOMMENCER : EDGE OF TOMORROW
FILM DE SCIENCE-FICTION

OCS
20H50 VIVRE, MOURIR, RECOMMENCER : EDGE OF TOMORROW
FILM DE SCIENCE-FICTION

CANAL+ CINEMA
21H00 HAWAII
COMÉDIE

CINE+FAMIZ
20H50 PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE
COMÉDIE

la chaine CANAL+ SERIES



21h03 Mary & George 777

Série historique de Oliver Hermanus (2024)

Lors de son premier jour à la cour, Mary se donne en spectacle en voulant plaider la cause de son fils. La reine Anne, elle, n'est pas satisfaite, l'éloignement de Somerset de la cour se faisant un peu trop attendre. De fait, l'amant du roi parvient pour le moment à conserver sa place si convoitée...

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 05:07 | 12:14 | 15:19 | 17:45 | 19:09 | 05:12 | 12:18 | 15:25 | 17:50 | 19:14 | 05:26 | 12:32 | 15:39 | 18:05 | 19:28 | 05:17 | 12:23 | 15:35 | 18:00 | 19:20 | 05:33 | 12:39 | 15:46 | 18:12 | 19:35 | 05:38 | 12:44 | 15:51 | 18:17 | 19:40 | 05:41 | 12:47 | 15:54 | 18:20 | 19:43 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8018 — DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	24°	17°
Oran	25°	14°
Constantine	19°	9°
Ouargla	25°	16°

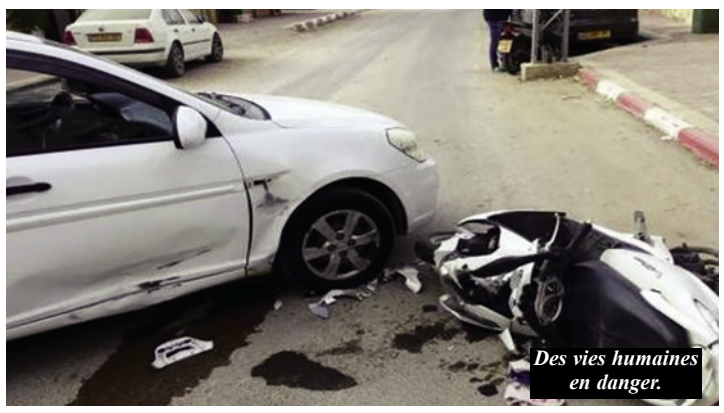
GHARDAÏA

Les deux-roues de tous les dangers

À Ghardaïa, les motocyclettes constituent plus de 40% du parc automobile local. Malgré de nombreux appels à la prudence, les motocyclistes continuent souvent de ne pas respecter le code de la route, mettant ainsi en danger des vies humaines.

Au centre-ville de Ghardaïa, les motos se mêlent anarchiquement aux voitures. Pour éviter les problèmes de stationnement, de plus en plus de personnes choisissent de troquer leur voiture contre une moto. Pour ces motocyclistes, celle-ci représente un moyen de locomotion efficace, leur permettant d'éviter les heures perdues à chercher une place pour stationner et d'arriver à temps au travail. Interrogé par le Jeune Indépendant, un jeune motocycliste, très décontracté, déclare : «Pour arriver plus rapidement au boulot, j'adopte parfois des pratiques peu recommandables. Je monte sur les trottoirs et je double souvent les voitures par la droite ! Ce n'est pas vraiment conseillé, mais tant que je ne gêne personne…»

Cependant, ce moyen de transport est devenu populaire parmi la jeunesse ghardaouis. Toutefois, nombreux sont les jeunes motocyclistes qui ignorent complètement le code de la route et ne respectent pas la réglementation régissant la circulation des deux-roues. Les conséquences de telles négligences sont visibles sur le terrain, particulièrement dans le chef-lieu de Ghardaïa, le long du tronçon de route situé entre le quartier El Hamryas et Bindjablines où il ne se passe pas un jour sans qu'un accident ne soit signalé, mettant en cause un motocycliste.



Des vies humaines en danger.

En effet, sur ce tronçon, «dit de la mort», la faute incombe à l'APC qui n'a pas remis les ralentisseurs (dos d'âne) après la réfection de ce tronçon de route. En l'espace de dix mois, les motocycles ont provoqué de très nombreux accidents, faisant des morts et de très nombreux blessés parmi les piétons, des enfants et des femmes en particulier, voire aussi les motocyclistes.

De ce fait, plusieurs associations des quartiers dénoncent la gravité de ce désordre, témoignant avoir saisi, par différents moyens, les autorités locales afin de réveiller ces insoucieux conducteurs de moto, malheureusement les intéressés ne semblent pas prendre au sérieux ce fléau.

Par ailleurs, selon les nombreux communiqués de la police, reçus par le Jeune Indépendant, les quelques sorties sur le terrain exigent «aux motocyclistes : le respect de la limitation de vitesse, le port du casque qui demeure obligatoire, le contrat d'assurance et le permis de conduire pour un certain type de motos». Ces communiqués de la police indiquent aussi que «le taux de mortalité des motards est deux fois plus élevé que celui des automobilistes.

Cela provient principalement du fait que les motocyclistes n'ont pas de carrosserie pour les protéger, les conséquences qui en résultent sont malheureusement des décès, des traumatismes (fractures, contusions), mais également des brûlures en cas de contact de la peau avec la route».

Il convient de noter qu'un grand nombre de motocyclistes, au départ du chef-lieu de wilaya, «envahissent» chaque vendredi après-midi la palmeraie pour se divertir.

Parfois, des paris sont engagés pour le motard capable de réaliser un beau «rodéo» avec sa moto sur le tronçon de route menant au quartier Touzouz, et ce, sans encourir de sanctions.

Pour endiguer ce phénomène qui a tendance à prendre de l'ampleur, la Gendarmerie, en dépit des entêtements de quelques jeunes forcenés, a décidé d'intensifier ses contrôles et d'interdire ces manœuvres dangereuses au milieu de la chaussée très empruntée par d'autres usagers (voitures, camions et autres…).

Décidément, il faut comprendre que ces énergumènes de la moto à Ghardaïa ne tiennent pas compte de la sécurité des passants. Les enfants, les femmes et les personnes âgées en particulier ne se sentent plus en sécurité avec cette armada de motos qui investissent et encombrent trop la ville.

Au rythme où se multiplient les adeptes de la petite reine, les autorités locales, les élus de Ghardaïa et les services d'ordre devront impérativement se pencher très sérieusement sur la question.

Aissa Hadj Daoud

UN CRIME CRAPULEUX

Arrestation d'une femme ayant assassiné quatre hommes à Sig

UNE FEMME ayant assassiné quatre hommes avec l'aide de complices à Sig, située à 52 km d'Oran, a été arrêtée par les services de police après plusieurs semaines d'enquête suite à la disparition des victimes. C'est ce qu'a fait savoir le procureur de la République près le tribunal de Sig lors d'une conférence de presse. L'affaire s'est déclenchée suite à des rapports distincts faisant état de la disparition de quatre individus à des périodes différentes. Une enquête préliminaire a été ouverte en recourant aux méthodes scientifiques, a expliqué jeudi 17 octobre le procureur à la presse.

Il a indiqué que les investigations menées sur le terrain par les enquêteurs de la police judiciaire et de la gendarmerie ont abouti à la découverte d'un corps en état de décomposition au domicile d'une femme, enveloppé dans des couvertures et enterré chez elle.

Après intensification des recherches, les services de la gendarmerie nationale et les forces de police ont procédé à l'arrestation de son frère. Ce dernier a reconnu avoir aidé sa sœur et son compagnon dans l'enterrement de la victime dans la demeure où réside le couple criminel, puis s'être débarrassé des outils du crime dans l'une des fermes. Il s'est fait aider dans son action macabre par une quatrième personne qui a mis à sa disposition un tracteur pour le transport de la dépouille.

Le procureur a ajouté qu'après avoir reçu des informations indiquant qu'une odeur nauséabonde émanait d'une des vallées adjacentes au village d'Al-Kharouba près de Sig, les services de la police judiciaire se sont rendus sur le lieu où ils ont découvert trois autres cadavres de personnes portées disparues.

L'enquête s'est poursuivie avec l'audition de la mère de la suspecte, qui a révélé qu'elle était au courant des crimes commis par sa fille et qu'elle n'en avait pas informé les services de sécurité. Alors que l'enquête se poursuivait, le couple de malfrats a été localisé dans la ville d'Annaba à 530km à l'est d'Alger. De retour seul d'Annaba, le 12 octobre, le compagnon de la femme décède dans un accident de la circulation dans la wilaya de Sétif, précise le procureur. Après l'approfondissement des enquêtes, la principale suspecte a été aperçue dans la ville de Mohammedia (Mascara) située à 350km à l'ouest d'Alger. Après avoir élaboré un plan minutieux, les services de sécurité ont réussi à l'appréhender dans un appartement dans cette ville. Son audition a permis de révéler l'identité de 12 personnes impliquées dans les meurtres et les vols des biens des victimes. Neuf suspects ont été déférés devant le magistrat le 17 octobre, qui a ordonné l'ouverture d'une procédure judiciaire pour plusieurs chefs d'inculpation dont association de malfaiteurs dans le but de préparer un ou plusieurs crimes contre des personnes et des biens. Ils sont aussi inculpés pour meurtres avec préméditation accompagnés, vols suivis de violence, recel d'objets volés obtenus lors d'un crime, dissimulation de corps, délit de non dénonciation d'un crime, mutilation de cadavre et dissimulation des traces du crime.

Le juge d'instruction a ordonné le placement en détention provisoire des huit prévenus principaux et du neuvième sous contrôle judiciaire.

D'Oran, Brahim Mazi



ATTAF A REÇU SON HOMOLOGUE TUNISIEN

Pour une coopération renforcée

AHMED Attaf a reçu, hier, à l'aéroport international Houari-Boumediene, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie. «Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi après-midi, à l'aéroport international Houari Boumediene, son homologue tunisien, M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie», a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «Cette visite s'inscrit dans le cadre du raffermissement des liens de fraternité, de coopération et de coordination entre l'Algérie et la Tunisie, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des hautes directives des dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed», a précisé le communiqué du MAE.

M. B.

CIGARETTES DE FABRICATION ÉTRANGÈRE

Saisie de 16 000 cartouches à Tébessa

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tébessa ont saisi 16 000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère et procédé à l'arrestation de deux individus, a indiqué, hier, un communiqué du même corps sécuritaire. Cette opération menée «dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, les éléments de la brigade territoriale de la GN de Tlidjène, a été enclenchée suite à des informations, faisant état d'une activité criminelle d'un individu se livrant au trafic d'une quantité de cigarettes de fabrication étrangère. Elle est en provenance de la commune de Bir El Ater vers la commune de Chréa, en passant par la commune de Tlidjène», a précisé le communiqué. «Les services de la GN ont mis en place un dispositif sécuritaire bien ficelé qui a permis le repérage du véhicule objet de l'information et l'arrestation du conducteur et de son accompagnateur qui ont été transférés au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête», a conclu le communiqué.

S. N.